



Bibliographie indicative

NB : les ouvrages précédés de ** sont des indispensables.

Instruments de travail

Atlas

**BLANC, Pierre, Jean-Paul CHAGNOLLAUD, and Claire LEVASSEUR. *Atlas du Moyen-Orient: aux racines de la violence*. Paris, Éditions Autrement, 2016.

BOUSTANI (Rafic) et FARGUES (Philippe), *Atlas du monde arabe*, Paris, Bordas, 1990.

CADENE Philippe, Brigitte DUMORTIER, *Atlas des pays du golfe*, Paris, PUPS, 2011

CHAGNOLLAUD Jean-Paul., Sid-Ahmed SOUIAH : *Atlas des Palestiniens*.- Paris, Editions Autrement, 2011.

GUIDERE, Mathieu, Lynne FRANJIE, and Claire LEVASSEUR. *Atlas des pays arabes: des révolutions à la démocratie ?* Paris, France: Autrement, 2012

**DUPONT Anne-Laure, *Atlas de l'islam dans le monde. Lieux, pratiques et idéologie*, Autrement, 2005, 63 p.

ENCEL, Frédéric, and Alexandre NICOLAS. *Atlas géopolitique d'Israël: les défis d'une démocratie en guerre*. Paris, Éd. Autrement, 2015.

LEMARCHAND, Philippe, (sous la direction de), *Atlas géopolitique du Moyen-Orient et du monde arabe, le croissant des crises*, Bruxelles, éditions Complexe, 1994.

MUTIN, (G) DURAND-DASTES (F.), *Géographie universelle: Afrique du Nord, Moyen-Orient, Monde indien*, Paris, Belin/Reclus, 1995

J. SELLIER et A. SELLIER, *Atlas des peuples d'Orient*, Paris, La Découverte, 1993.

Dictionnaires et encyclopédies

***Encyclopédie de l'Islam*, 2ème édition, (EI²), Leyde, Brill

AMIR-MOEZZI, Mohammad Ali, *Dictionnaire du Coran*, Paris, Robert Laffont, collection Bouquins, 2007

François GEORGEON, Nicolas VATIN, and Gilles VEINSTEIN (dir) avec la collaboration de Elisabetta BORROMEO . *Dictionnaire de l'Empire ottoman*. Paris, France: Fayard, 2015.

BOZARSLAN, Hamit. *Cent mots pour dire la violence dans le monde musulman*. Paris: Maisonneuve & Larose, 2005.

**GRESH, Alain, VIDAL, Dominique, *Les 100 portes du Proche-Orient*, Paris, 1996

**MANTRAN, Robert (sous la direction de), *Les grandes dates de l'Islam*, Paris, Larousse, 1990

MERVIN Sabrina, *Histoire de l'Islam, Doctrines et fondements*, Champs Flammarion, 2000, 311 p.

STILLMAN, Norman A., and Philipp Isaac ACKERMAN-LIEBERMAN, eds. *Encyclopedia of Jews in the Islamic World*. 5 vols. Leiden, Pays-Bas, Etats-Unis d'Amérique, 2010.

Recueils de textes et sources

CARRE (O.), *L'Orient arabe aujourd'hui*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1992

CARRE Olivier et Gérard Michaud, *Les Frères musulmans 1928-1982*, Gallimard/Julliard, Archives, 1983, 235 p.

DUPONT, Anne-Laure, MAYEUR-JAOUEN, Catherine, VERDEIL Chantal, *Le Moyen-Orient par les textes : 19e-20e siècles*, Paris, Armand Colin, 2011.

Manuels généraux

CHAGNOLLAUD Jean-Paul, *Quelques idées simples sur l'Orient compliqué*, Paris, Ellipses, 2008.

DERRIENNIC, Jean-Pierre, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, rééd. 1983.

**CLOAREC Vincent, Henry Laurens, *Le Moyen-Orient au XXe siècle*, Paris, Armand-Colin, 2003.

**CORM, Georges, *Histoire du Moyen-Orient de l'Antiquité à nos jours*, Paris, La Découverte, 2007.

CORM, Georges, *L'Europe et l'Orient, de la balkanisation à la libanisation, histoire d'une modernité inaccomplie*, Paris, La Découverte, 1989.

CORM (G.), *Le Proche-Orient éclaté. De Suez à l'invasion du Liban (1956-1982)*, Paris, La Découverte, (1984) (nouvelle édition Folio, 1991), réédité en 2003 avec le second volume.

**DAKHLI Leyla, *Histoire du Proche-Orient contemporain*, Paris, La Découverte, Repères, 2015.

FREMEAUX, Jacques. *La question d'Orient*. Paris, France: Fayard, 2014.

**GRESH Alain et Dominique Vidal, *Les 100 clés du Proche-Orient*, 2006, Paris, Hachette.

HOURANI, Albert, *A history of the Arab peoples*, London, 1991, traduction française *Histoire des peuples arabes*, Paris, Seuil, 1993, coll. Points.

LAURENS Henry, *L'Orient arabe, arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, Paris, Armand Colin, 2000.

Ouvrages spécifiques par thèmes

Réformisme et question du califat

COMMINS, David, *Islamic Reform : Politics and Social Change in Late Ottoman Syria*, Oxford, Oxford University Press, 1990.

DELANQUE, Gilbert, *Moralistes et politiques musulmans dans l'Égypte du XIXème siècle*, Le Caire, IFAO, 1982.

DUPONT, Anne-Laure, *Gurgi Zaydān, 1861-1914 : écrivain réformiste et témoin de la Renaissance arabe*, Damas : IFPO, 2006.

DUPONT, Anne-Laure, « Des musulmans orphelins de l'Empire ottoman et du califat dans les années 1920 », *Vingtième siècle*, 82, 2004, p. 43-56. (Consultable en ligne)

PICAUDOU, Nadine, *L'islam entre religion et idéologie : essai sur la modernité musulmane*, Paris Gallimard, 2010.

RYAD, Umar, *Islamic reformism and Christianity : a critical reading of the works of Muhammad Rashid Rida and his associates (1898-1935)*, Leyde, Brill, 2008. (Consultable en ligne)

VEINSTEIN, Gilles, « La question du califat » in LUIZARD, Jean-Pierre (dir.), *Le choc colonial et l'islam, les politiques religieuses des puissances coloniales en terre d'islam*, Paris, La Découverte, 2006, p. 451-469.

Histoire économique

BOURGEY, André, et al., *Industrialisation et changements sociaux dans l'Orient arabe*, Beyrouth, Cermoc, 1982.

ISSAWI, Charles (dir.), *The economic history of the Middle East: 1800-1914 a book of readings*, Chicago, Chicago University Press, 1966.

OWEN, Roger, *The Middle East in the world economy : 1800-1914*, London New York, Methuen, 1981.

PIQUET, Caroline, *Histoire du Canal de Suez*, Paris, Perrin, 2009.

THOBIE, Jacques, *Ali et les 40 voleurs : impérialismes et Moyen-Orient de 1914 à nos jours*, Paris, Messidor, 1985.

Société et cultures urbaines

DUMONT Paul et GEORGEON François, *Villes ottomanes à la fin de l'empire*, Paris, L'Harmattan, 1992

GEORGEON François et DUMONT Paul, *Vivre dans l'Empire ottoman: sociabilités et relations intercommunautaires (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1997

ILBERT Robert, *Alexandrie, 1830-1930. 2 Volumes*. Le Caire, IFAO, 1996

KASSIR Samir, *Histoire de Beyrouth*, Paris, Fayard, 2003

LEMIRE Vincent, *Jérusalem 1900: la ville sainte à l'âge des possibles*, Paris, A. Colin, 2012

LEVY Noémi, *Ordre et désordres dans l'Istanbul ottomane, 1879-1909: de l'État au quartier*, Paris, Karthala, 2012

RAYMOND André, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985

VEINSTEIN Gilles, *Salonique: 1850-1918 la « ville des Juifs » et le réveil des Balkans*, Paris, Editions Autrement, 1993

WATENPAUGH Keith David, *Being modern in the Middle East: revolution, nationalism, colonialism and the Arab middle class*, Princeton, Princeton University Press, 2006

YERASIMOS Stéphane, *Istanbul, 1914-1923: capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Paris, Editions Autrement, 1992

Femmes et genre

BADRAN Margot, *Feminists, Islam, and nation: gender and the making of modern Egypt*, Princeton, Princeton University press, 1994.

DAKHLI, Leyla & LATTE ABDALLAH, Stéphanie (dir.), *Des engagements féminins au Moyen-Orient (XXe-XXIe siècles)*, n° spécial 231, 2010 de *Le Mouvement social : bulletin trimestriel de l'Institut français d'histoire sociale*. (Consultable en ligne)

KEDDIE Nikki R., *Women in the Middle East: past and present*, Princeton, Princeton University Press, 2007.

Islam : généralités

AMIR MOEZZI Mohammad Ali, *Lieux d'islam: cultes et cultures de l'Afrique à Java*, Paris, Ed. Autrement, 1996.

AMIR MOEZZI Mohammad Ali et JAMBET Christian, *Qu'est-ce que le shîisme ?*, Paris, Éd. du Cerf, 2014.

BRUNNER Rainer, « Quelques débats autour du hadith en islam moderne et contemporain » in DE SMET Daniel et AMIR-MOEZZI Mohammad Ali, *Controverses sur les écritures canoniques de l'islam*, Paris, Éd. du Cerf, 2014.

BURESI Pascal, *Géo-histoire de l'Islam*, Paris, Belin, 2005.

COULSON Noel J., *Histoire du droit islamique*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

HALM Heinz, *Le chiisme*, Paris, PUF, coll. « Islamiques », 1995.

MERVIN Sabrina, *Histoire de l'islam: fondements et doctrines*, [Nouvelle édition], Paris, Flammarion, 2016.

RICHARD Yann, *L'Islam chiite: croyances et idéologies*, Paris, Fayard, 1991

Islamisme et religion d'Etat

BAYART Jean-François, *L'islam républicain : Ankara, Téhéran, Dakar*, Paris, A. Michel, 2010

BURGAT François politologue, *L'islamisme en face*, Édition mise à jour. Paris, la Découverte, 2007.

CARRE Olivier et SEURAT Michel, *Les Frères musulmans : Égypte et Syrie 1928-1982*, Paris, Gallimard Julliard, 1983.

KEPEL Gilles, *Le prophète et pharaon : aux sources des mouvements islamistes*, [Ed. revue et augmentée]. Paris, éditions du Seuil 1993.

ROUSSILLON Alain, *La pensée islamique contemporaine : acteurs et enjeux*, Paris, Téraèdre, 2004.

ROY Olivier, *Généalogie de l'islamisme*, Paris, Hachette, 1995.

Approches par pays

Empire perse/ Iran

EVERY, Peter, Gavin HAMBLY, et Charles Peter MELVILLE, éd. *The Cambridge history of Iran*. Cambridge, Cambridge University Press, 2008.

DIGARD Jean-Pierre, Bernard HOURCADE et Yann RICHARD, *L'Iran au XXe siècle*, Paris, Fayard, 1996.

DJALILI, Moḥammad-Reza, et Thierry KELLNER. *Histoire de l'Iran contemporain*. Paris, France: La Découverte, 2010.

MACHALSKI, Franciszek. *La Littérature de l'Iran contemporain*. Wrocław, Pologne, 1965.

NIKPEY, Amir, et Farhad KHOSROKHAVAR. *Politique et religion en Iran contemporain: naissance d'une institution*. Paris, L'Harmattan 2001.

Farah PAHLAVI, *Mémoires*, Paris, XO éditions, 2003.

Empire ottoman/ Turquie

KASABA (R.) Ed., *The Cambridge History of Turkey. Volume 4. Turkey in the Modern World*, Cambridge : Cambridge university press, 2008.

BOUQUET, Olivier. *Les pachas du sultan: essai sur les agents supérieurs de l'État ottoman, 1839-1909*. Paris, France, France, Etats-Unis d'Amérique, 2007.

BOUQUET, Olivier, et Benoît FLICHE, éd. *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (1954), Dossier : *Politiques du nom, la réforme des noms propres en Turquie et ses enjeux*. Paris, France: Belin, 2013.

BOZARSLAN Hamit, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte (Repères), 2004. [BAB DR576. B6](#)

BOZARSLAN, Hamit (1958-), Vincent (1961-) DUCLERT, and Raymond H. (1953-) KÉVORKIAN. *Comprendre le génocide des Arméniens : 1915 à nos jours*, Paris : Le Tallandier, 2015.

BOZARSLAN, Hamit. *Conflit Kurde: Le Brasier Oublié Du Moyen-Orient*. Autrement, 2009.

CHEVIRON Nicolas, PÉROUSE Jean-François, *Erdogan, nouveau père de la Turquie ?* Paris, Editions François Bourin, 2016.

DUMONT, Paul, François GEORGEON, *Villes ottomanes à la fin de l'empire*. Paris: Ed. l'Harmattan, 1992.

GEORGEON, François. *Abdülhamid II: le sultan calife, 1876-1909*. Paris: Fayard, 2003

LANTZ, François. *Chemins de fer et perception de l'espace dans les provinces arabes de l'Empire ottoman, 1890-1914*. Paris, France, 2005.

MANTRAN, Robert (sous la direction de), *Histoire de l'Empire ottoman*, Paris,

PICARD (E.), *La question kurde*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1992.

SHAW S., *Histoire de l'Empire ottoman et de la Turquie*, trad. de l'anglais, Ed. Horvath, 1983 [956.101 5 SHA o](#)

ZARCONI Thierry, *La Turquie moderne et l'Islam*, Paris, Flammarion, 2004.

Péninsule arabe

AL-RASHEED Madawi , *A History of Saudi Arabia*, Cambridge University Press, 2002.

BLIN, Louis, *Le Pétrole du Golfe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1996.

BONNENFANT, P. (sous la direction de), *La péninsule arabe aujourd'hui*, Paris, CNRS, 1982.

COMMINS David, *The Gulf States*, London : New York : I.B. Tauris & Co., 2012.

CROUZET, Guillemette, *Genèses du Moyen-Orient: le golfe persique à l'âge des impérialismes, vers 1800-vers 1914*. Ceyzérieu, France: Champ Vallon, 2015.

LAURENS, Henry, *Lawrence en Arabie*, Paris, Gallimard, 1992.

MENORET, Pascal, *L'énigme séoudienne, Les Séoudiens et le monde*, Paris, La Découverte , 2003.

MENORET, Pascal. *L'Arabie: des routes de l'encens à l'ère du pétrole*, Paris: Gallimard, 2010. [956.88 MEN](#)

Jordanie

LAVERGNE, Marc, éd. *La Jordanie*. Paris, France: Les Cahiers de l'Orient, ISSN 0767-6468, 2004.

SALIBI, Kamal. *Histoire de la Jordanie*. Traduit par Sylvie Besse. Beyrouth, Liban: Naufal, 1996

SHLAIM, Avi. *Lion of Jordan: the life of King Hussein in war and peace*. London, Penguin, 2008.

CHATELARD Géraldine, *Briser la mosaïque, Les tribus chrétiennes de Madaba en Jordanie (1870-1970)*, Paris, CNRS éditions, 2004

Irak

DAWOD, Hosham, et Hamit BOZARSLAN, éd. *La Société irakienne: communautés, pouvoirs et violence*. Paris, France: Éd. Karthala, 2003.

LUIZARD Pierre-Jean, *La Question irakienne*, Fayard, 2004.

LUIZARD Pierre-Jean, *La Formation de l'Irak contemporain*, CNRS Edition, 1991 (réédité 2002).

MAHDI, Kamil A. *State and agriculture in Iraq: modern development, stagnation and the impact of oil*. Reading, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord: Ithaca press, 2000.

PIERI, Caecilia. *Bagdad: la construction d'une capitale moderne (1914-1960)*. Beyrouth, 2015.

SCHLAEPFER, Aline. *Les intellectuels juifs de Bagdad: discours et allégeances (1908-1951)*. Leiden, 2016.

TRIPP, Charles, *A History of Iraq*, Cambridge University Press, 2002.

Syrie/Liban

HANSSEN, Jens. *Fin de Siècle Beirut: The Making of an Ottoman Provincial Capital*. Clarendon Press, 2005.

KASSIR Samir, *Histoire de Beyrouth*, Paris, Fayard, 2003.

KHOURY, Philipp, *Syria and the French Mandate, the Politics of Arab Nationalism*, Londres, 1987.

KHOURY (G.D.), *La France et l'Orient arabe, naissance du Liban moderne (1914-1920)*, Paris, Armand Colin, 1993.

MEOUCHY Nadine (dir), *France, Syrie, Liban, 1918-1946, Les ambiguïtés et les dynamiques de la relation mandataire*, Damas, IFEAD, 2002.

PICARD (E.), *Liban, État de discorde. Des fondations aux guerres fratricides*, Paris, Flammarion, 1988.

Picaudou Nadine, *La déchirure libanaise*, Bruxelles, Complexe, 1989.

RAYMOND (A.) (dir), *La Syrie d'aujourd'hui*, Paris; Éditions du CNRS, 1980.

VERDEIL, Eric, Ghaleb FAOUR, et Sébastien VELUT. *Atlas du Liban : Territoires et société*. Co-éditions. Beyrouth: Presses de l'Ifpo, 2013.

Palestine/Israël

BARNAVI, Élie, *Une histoire moderne d'Israël*, Flammarion, 1988.

BENSOUSSAN, Georges, *Une histoire intellectuelle et politique du sionisme, 1860-1940*, Paris, Fayard, 2002.

BOTIVEAU, Bernard, *L'État palestinien*, Paris, presses de la FNSP, 1999.

DIECKHOFF Alain, *Les espaces d'Israël*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989.

GRESH (A.) et VIDAL (D.), *Palestine 47, un partage avorté*, Éditions Complexe, Bruxelles, 1987.

GRYNBERG, Anne, *Vers la terre d'Israël*, Paris, Gallimard, collection Découvertes, 1998.

LAURENS Henry, *La question de Palestine*, 1999-2015, Paris, Fayard, 5 volumes.

Tome I, 1799-1922, l'invention de la Terre sainte /

Tome II, 1922-1947, une mission sacrée de civilisation /

Tome III, 1947-1967, l'accomplissement des prophéties

Tome IV, 1967-1982, Le rameau d'olivier et le fusil du combattant

Tome V, 1982-2001, la paix impossible

NICAULT Catherine, *Une histoire de Jérusalem, 1850-1967*, Paris, CNRS éditions, 2008.

PICAUDOU (N.), *Les Palestiniens. Un siècle d'histoire*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1997.

SANBAR, Elias, *Les Palestiniens dans le siècle*, Paris, Gallimard, collection Découvertes, 1994, réed. 1998.

SEGEV Tom, *1967 ; six jours qui ont changé le monde*, Paris, Denoël, 2007.

SHLAIM Avi, *Le mur de fer, Israël et le monde arabe*, Paris, Buchet-Chastel, 2007 (édition originale 2000, 2001).

Égypte

BERQUE, Jacques, *L'Égypte, impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard, 1967.

LACOUTURE, Jean, *Nasser*, Paris, Seuil, 1971, réed. 1980.

ROUSSILLON, Alain, (sous la direction de), *Entre réforme sociale et mouvement national, Identité et modernisation en Égypte (1882-1962)*, Le Caire, 1995.

ILBERT, Robert et YANNAKAKIS, Ilios, (sous la direction de) *Alexandrie, 1860-1960, un modèle éphémère de convivialité : communautés et identité cosmopolite*, Paris, Autrement, série Mémoires, n° 20, 1992.

COLOMBE Marcel, *L'évolution de l'Égypte, 1924-1950*, Paris, Maisonneuve, 1951

Revue et webographie

Voir également les numéros spéciaux du magazine *L'Histoire* avec des articles courts et des illustrations :

« De la Perse à l'Iran », *Les Collections de l'histoire*, n° 42, mars 2009

« Les Turcs », *Les Collections de l'histoire*, n° 45, octobre 2009

« La Méditerranée », *Les Collections de l'histoire*, n° 47, avril 2010

« Les Arabes », *L'Histoire*, n° 272, janvier 2003

« Les Palestiniens », *L'Histoire*, n° 298, mai 2005

« Les Arabies », *L'Histoire*, n° 354, juin 2010

- *Les Cahiers de l'Orient* <https://lescahiersdelorient.org/>
- *Maghreb-Machreq* : <http://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek.htm>
- Collections anciennes de la *Revue d'Études palestiniennes* : <http://www.reseau-mirabel.info/revue/352>
- *Peuples méditerranéens* : <http://catalog.hathitrust.org/Record/000642880>
- Publications et sites web de l'IFEA, de l'IFPO (ex-IFEAD et CERMOC) (Damas-Beyrouth-Amman), du CEDEJ (Le Caire), du CEFAS (Sanaa).
- Revues en ligne : www.revues.org, notamment la *REMMM* (Revue d'Étude sur la Méditerranée et le Monde musulman), *Égypte monde arabe*, *Arabian Humanities*, *les Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le monde Turco-Iranien*, *les Cahiers de la Méditerranée*, *les Cahiers d'EMAM* (Études sur le Monde Arabe et la Méditerranée),
- Cartothèque : Cartothèque par pays : <http://www.lexilogos.com/cartotheque.htm>
<http://www.lib.utexas.edu/maps/index.html>
- Banque d'images sur le Moyen-Orient : <http://www.lib.uchicago.edu/e/su/mideast/>
- Site : www.medmem.eu : dossiers scientifiques visant à valoriser le patrimoine audiovisuel de télévisions des pays du pourtour méditerranéen.
- Listes de diffusion et comptes rendus d'ouvrages : <https://networks.h-net.org/networks> (voir notamment la rubrique Middle East History / Studies)
- Site : Les clés du Moyen-Orient : <http://www.lesclesdumoyenorient.com>
- Site « L'histoire à la carte » qui propose des cartes animées : <http://www.histoirealacarte.com/carte/2-histoire-proche-orient-moyen-orient.php>
- Les cours d'Henry Laurens au collège de France, notamment sur la question palestinienne, que l'on peut regarder en ligne : http://www.college-de-france.fr/site/henry-laurens/#q=/site/henry-laurens//_audiovideos.jsp
- Le site *Orient XXI* animé par des journalistes, des universitaires et des diplomates : <http://orientxxi.info/>
- Site : *jadaliyya*, un « e-zine » indépendant sur le Monde arabe et le Moyen-Orient, animé par des universitaires, des journalistes, des activistes, des acteurs de terrain... Les publications se font en anglais, en arabe (surtout), en français et en turc : <http://www.jadaliyya.com/>
- **Guides du web** par pays, coordonnés par Jean-François Legrain à la MOM :
 - Guide du Qatar-sur-Web" de Robin Galan, étudiant à l'Institut d'études politiques de Paris, ancien stagiaire à l'ambassade de France au Qatar
 - Guide du Liban-sur-Web" de Jamil Abou Assi, Centre d'études des mutations en Europe (CEME) - Université Paris VIII
 - Guide du Yémen-sur-Web" de Patrice Chevalier, GREMMO-MOM et CEFAS Sanaa
 - Guide d'Arabie saoudite-sur-Web" de François Madrieti, fonctionnaire et enseignant à Sciences Po Paris, Pascal Ménoret CEFAS Sanaa

- Guide de Syrie-sur-Web", de Sylvia Chiffolleau, GREMMO-MOM
 - Guide d'Irak-sur-Web", de Fanny Lafourcade CERI-Sciences Po Paris
 - Guide de Jordanie-sur-Web" de Jean-Christophe Augé IEP-Paris / IFPO-Amman
 - Guide des Arabes d'Israël-sur-Web", de Laurence Louër, IEP-Paris
 - Guide de Palestine-sur-Web", de Jean-François Legrain, CNRS / IREMAM
-

Conseils méthodologiques

ANALYSE D'UN TEXTE

Ces conseils sont tirés du site de l'académie de Lyon (http://www2.ac-lyon.fr/lyc01/cotiere/IMG/pdf/Fiche_methode_l_analyse_de_deux_documents.pdf)

Les étapes à suivre :

Etape 1 : Au brouillon :

1. Présenter les documents de manière groupée en mettant en évidence les points suivants :
 - Les natures : quel type de document est-ce ?
 - Les dates
 - Les auteurs
 - Le ou les contexte(s) : ce qui se passe à l'époque du document (Attention, veillez bien à ce que ce contexte soit en rapport avec le document). Ex : Pour un discours d'Hitler en 1936, il n'est pas question de parler du Front Populaire en France mais bien de la situation en Allemagne et du désir d'expansion de son chef d'Etat.
 - Les idées principales
 - Le ou les destinataire(s)
2. Définir les termes du sujet : il s'agit ici de présenter ce que la consigne attend de vous.
3. Sélectionner les informations :
 - Repérer les idées principales de chaque paragraphe des deux documents
 - Repérer les idées secondaires (c'est-à-dire les autres idées) de chaque paragraphe des deux documents.
4. Montrer l'intérêt et les limites des documents :
 - Déterminer la portée historique ou géographique des documents : ce qu'il permet de comprendre d'une situation ou d'un événement historique donné.
 - Montrer les limites du document : comprendre en quoi ce document ne montre qu'une vision de l'événement ou du fait géographique (document incomplet, auteur partial, auteur qui fait des erreurs – volontaires ou non, ...). **Les connaissances sont donc indispensables.**
5. Construire un plan : les thèmes que vous avez précédemment mis en œuvre seront vos titres de grandes parties dans lesquelles vous devrez avoir au moins un argument et un exemple. Dans chaque cas, vous devez avoir un argument, une citation du texte et des connaissances.

Erreurs à éviter : paraphraser le document ou ne pas utiliser le document.

6. Réaliser une conclusion pour répondre à la consigne.

Etape 2 : sur la copie :

Réutiliser l'ensemble des éléments rédigés au brouillon pour répondre à la consigne.

- Dans l'introduction, vous présenterez les documents et annoncerez votre problématique et votre plan
- Dans le développement, vous mettrez en place deux ou trois parties répondant aux différentes attentes de la question posée
- Dans la conclusion, vous répondrez de manière synthétique à la consigne et vous ferez une ouverture.

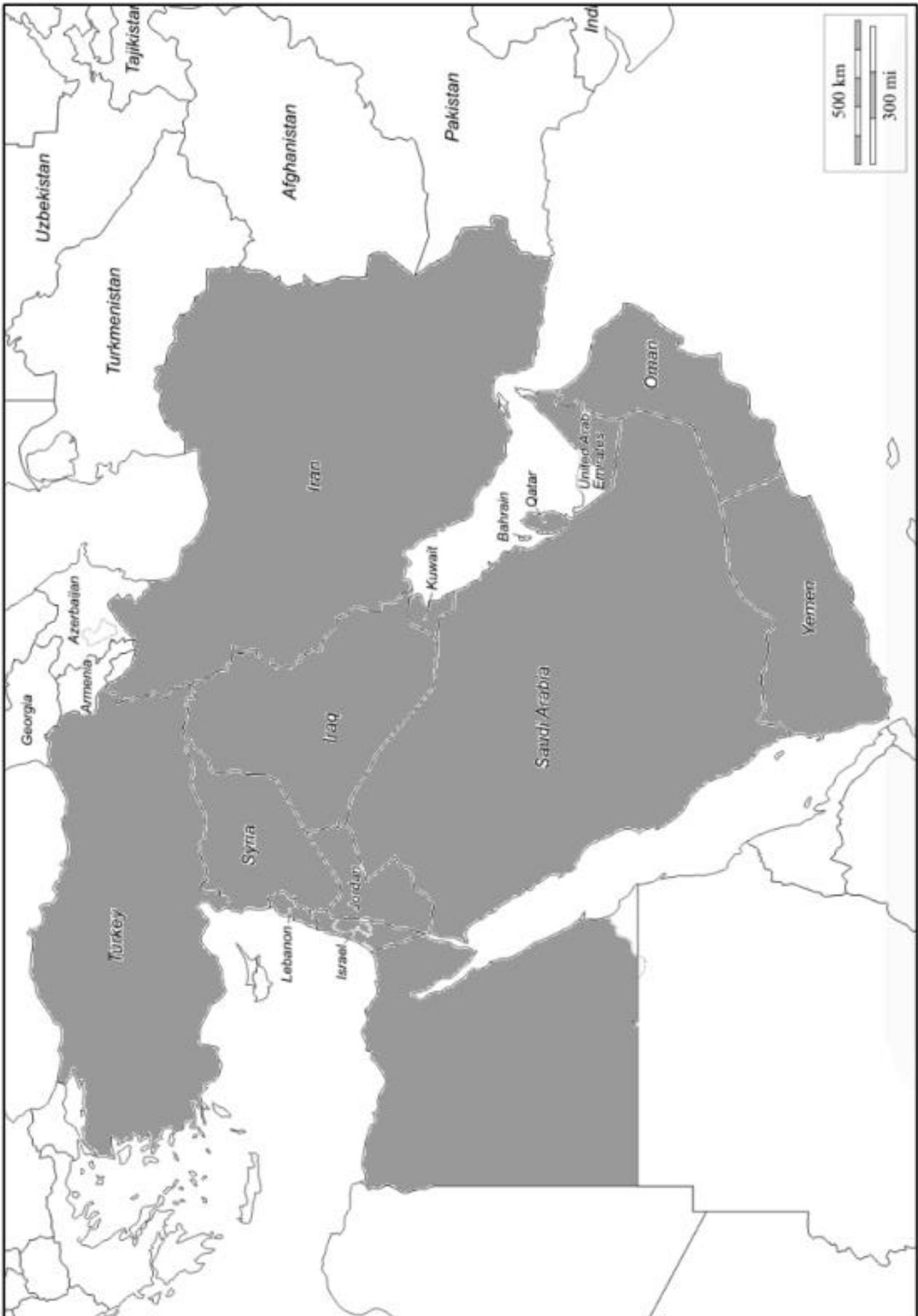
Petits conseils : pensez à aérer votre devoir.

Glossaire

Vous trouverez ici tous les termes à maîtriser durant ce semestre. Il conviendra de fabriquer vous-mêmes chacune des définitions avec des dictionnaires historiques, des articles scientifiques, vos cours magistraux et vos TD. Ces termes sont à connaître : ils feront l'objet d'interrogations écrites au cours du semestre :

| Vocabulaire | Personnages (classés sans tenir compte de l'article <i>al-</i>) | Autres (partis, événements, lieux...) |
|---|--|--|
| Adib Ayatollah Bast Calife Capitulations Cheikh Chérif (ou sharif) Chérifiens Derviche Dhimma Djihad Faqih Fatwa Fedayin Fiqh Hadith Hajj Islah Katib Khédive Kibboutz Madrasa Madhi Mufti Nakba Naksa Oulémas Panislamisme Pogrom Qadi Raïs Sultan Sunna Tanzimat Vizir Wilaya (ou en turc : vilayet) | Abdülhamid II Yasser Arafat Hassan al-Banna David Ben Gourion Faysal Ibn Hussein al-Hachimi Hussein Ibn Ali al-Hachimi Saddam Hussein Mustafa Kemal Ruhollah Khomeiny Gamad Abd al-Nasser Rifaa al-Tahtawi Jurji Zaydan | Baas Bilad al-Cham Doctrine Truman Grande occultation Jeunes-Ottomans Jeunes-Turcs Ligne Bar Lev Pacte de Bagdad Sublime Porte (ou La Porte) Wafd |

Carte du Moyen-Orient d'après notre thématique



PROGRAMMATION DES SEANCES ET DES ATTENTES

L'ensemble des séances suit globalement le déroulé du CM, avec quelques petites modifications parfois. Afin de pouvoir vous évaluer, il faudra systématiquement rendre quelques travaux, qui vous permettront également de maîtriser cette thématique d'histoire du Moyen-Orient contemporain.

Vous pouvez m'écrire à l'adresse suivante : yann-morgan-all.gourmelen@ac-orleans-tours.fr

Vous devez également m'écrire absolument un mail afin que je puisse constituer une liste de diffusion d'articles utiles à votre travail hebdomadaire ainsi que la possibilité pour moi de vous envoyer un corrigé détaillé pour chacun de vos travaux.

Notes lors du TD :

- Vous serez notés plusieurs fois lors des séances : des fiches à rendre, quelques questions sur documents auxquelles répondre, des exposés.
- Vous aurez également une interrogation écrite au milieu du semestre.
- Vous pouvez également rendre des travaux facultatifs, jusqu'à 2 semaines avant l'arrêt du TD (soit jusqu'à la séance 10, dernier délai).

Attentes :

Le TD étant par définition un moment d'échanges, il est attendu que vous participiez pleinement pendant ceux-ci. Il faut donc absolument chacun faire le travail attendu afin de pouvoir être pleinement actif et ainsi pouvoir discuter des plans, des sujets, des exemples donnés etc. Vous devrez donc, pour chaque TD avoir préparé (chacun), en vous référant à la programmation du TD :

- Les fiches (sur des personnages, des exemples, des articles...)
- Des questions sur document

Pour cela, vous pouvez directement remplir le fascicule de TD ou bien réaliser la fiche sur le support qui vous convient le mieux. Si vous êtes tiré au sort je récupère le jour même la fiche : soit sur clef USB, soit vous me l'envoyez par mail avant la correction, soit sur papier (que je photocopierai ou prendrai en photographie).

A noter en ce qui concerne les exposés : si le nombre d'étudiants est plus important que le nombre d'exposés disponibles, certains devront le rendre à l'écrit quand d'autres passeront à l'oral. Un tirage au sort sera effectué, sauf si vous parvenez à vous mettre d'accord.

Utilité et fonctionnement du fascicule :

Ce fascicule est conçu pour vous servir à la fois de support de cours, d'outil de travail et de révisions. En effet il est constitué de la manière suivante :

- Des documents iconographiques et quelques textes courts, formant des exemples détaillés que nous traiterons en cours et vous servant ainsi d'exemplier
- Une fiche à remplir sur une source ou un personnage clef du programme, voire parfois un événement
- Des fonds de cartes utiles
- Des encarts de méthodologie en histoire

L'ensemble servira alors à traiter un sujet type partiel à chaque cours dans un temps de réflexion en commun (il est donc hors de question que je donne mon plan sans que nous le travaillions ensemble).

Objectifs :

Le but d'un tel fascicule est de vous permettre la maîtrise de plusieurs compétences indispensables dans vos études d'Histoire :

- La méthodologie : en partant des bases jusqu'à terminer le semestre avec un exercice complet de dissertation (voir plan du TD)
- L'oral : en vous exprimant lors d'un exposé/correction de fiche, en répondant à des questions, en participant...
- La recherche : en vous donnant accès à des articles que vous devrez ficher

Déroulé des séances et travail à fournir :

Rappel : vous devez toutes et tous préparer « l'exemple à travailler » ainsi que « la fiche à préparer »

Le « sujet commun » sera travaillé en TD mais ne vous dispense pas de commencer à le préparer individuellement

L'exposé doit être préparé par celles et ceux à qui il incombe selon le tirage de début de semestre (voir plus loin)

Séance 1 : Introduction générale

- *Compétence visée* : définir une notion clef, définir les bornes d'un sujet
- Sujet commun travaillé en cours : « L'invention du Moyen-Orient, 1902-1903 »

PREMIERE PARTIE : JALONS CHRONOLOGIQUES

Séance 2 : Le temps des empires (1876-1914), de l'ottomanisme au « jeune-turquisme »

- *Compétence visée* : réaliser l'introduction d'un commentaire de document
- Exemple à travailler : travail d'introduction, « La constitution ottomane de 1876 » (traduite par A. Ubicini)
- Fiche à préparer : travail sur carte, le recul de l'empire ottoman jusqu'en 1914
- *Exposé* : *La révolution Jeunes-Turcs*
- Sujet commun travaillé en cours : commentaire de document, « Les trois systèmes politiques » (Yusuf Akçura)

Séance 3 : Le Moyen-Orient dans la Première guerre mondiale

- *Compétence visée* : produire l'introduction d'une dissertation
- Exemples à travailler : travail sur carte, les opérations militaires
- Fiches à préparer : Hussein ben Ali et la révolution arabe
- Exposé : L'accord Sykes-Picot et la déclaration Balfour : régler la guerre ?
- Sujet commun travaillé en cours : dissertation, L'Empire ottoman dans la guerre

Séance 4 : Le temps des mandats (1/2), la division du Moyen-Orient

- *Compétence visée* : Préparer le plan d'une dissertation

- Exemples à travailler : travail sur document, L'appel de Mustafa Kemal au peuple syrien (1919)
- Fiches à préparer : travail sur une carte, les mandats au Moyen-Orient
- Exposé : « La révolte irakienne de 1920 »
- Sujet commun travaillé en cours : « La division du Moyen-Orient, 1915-1927 »

Séance 5 : Le temps des mandats (2/2), indépendances et Etats-Nations

- *Compétence visée : Appréhender les sujets en « et »*
- Exemples à travailler : question sur document, La révolte des Arabes palestiniens contre le mandat britannique de Palestine (1937)
- Fiche à préparer : former un tableau de 4 Etats indépendants
- Exposé : « Une circulaire relative au chapeau et aux costumes masculins en Iran, 1935 »
- Sujet commun travaillé en cours : « Les constructions nationales et étatiques, années 1920-1948 »

Séance 6 : Le temps des Etats (1/2), du rêve arabe aux désillusions (1948-1967)

ATTENTION : EVALUATION DE CONNAISSANCES AU COURS DE LA SEANCE

- *Compétence visée : Apprendre à réaliser un plan détaillé*
- Fiche à préparer : travail sur document, la guerre Froide arabe
- Exposé : discours de Nikita Khrouchtchev par Nasser, 1964
- Sujet commun travaillé en cours : « Le Moyen-Orient saisi par la guerre Froide, 1949-années 1970 »

Séance 7 : Le temps des Etats (2/2), d'un ordre révolutionnaire à l'autre (années 1970-1991)

- *Compétence visée : Appréhender un commentaire de document événementiel*
- Ficher à préparer : les principaux islamismes révolutionnaires et figures de mouvements
- Exposé : la charte du Hamas, 1988
- Sujet commun travaillé en cours : « La révolution iranienne de 1979 », commentaire de documents

DEUXIEME PARTIE : JALONS THEMATIQUES

Séance 8 : Les confessions religieuses au Moyen-Orient

- *Compétence visée : Appréhender un sujet politique*
- Ficher à préparer : ficher des notions clefs ainsi que deux personnages (Hasan al-Banna et Abdülhamid II)
- Exemple à travailler : travail sur document, « Le califat selon Abd al-Rahman al-Kawakibi », 1902
- Exposé : le Hajj, 1876-1991
- Sujet commun travaillé en cours : « La profession de foi des Frères musulmans », début des années 1930

Séance 9 : Culture et éducation

- *Compétence visée : Maitriser les exemples, les transitions et la conclusion*
- Exemples à travailler : question sur un article, la *Nahda*
- Fiche à préparer : fiche biographique sur Jurji Zaydan
- Exposé : « Ecoles et politiques éducatives au XXe siècle au Moyen-Orient »
- Sujet commun travaillé en cours : « L'occidentalisation des usages à Beyrouth dans les années 1870 »

Séance 10 : La ville

- *Compétence visée : Appréhender les sujets en « être »*
- Exemples à travailler : questions sur document, « Téhéran vue par un habitant en 1906 »
- Fiche à préparer : fichier l'article de R. Ilbert, « De Beyrouth à Alger »
- Exposé : « Alexandrie et le modèle européen, XIXe-XXe siècles »
- Sujet commun travaillé en cours : « Être un habitant des villes au Moyen-Orient, 1876-1991 »

Séance 11 : L'économie

- *Compétence visée : Croiser des documents*
- Fiche à préparer : fichier l'article d'H. Laurens, « La révolution de l'or noir »
- Fiche à préparer : la guerre du Golfe (1990-1991)
- Exposé : « Le pétrole, une arme politique pour l'indépendance »
- Sujet commun travaillé en cours : « Le pétrole au Moyen-Orient »

Séance 12 : La famille (et réactivation de compétences)

- *Compétence visée : Savoir préparer une dissertation complète*
- Exposé : « Nazira Zayn al-din et le voile »
- Sujet commun travaillé en cours : « L'unité arabe, 1916-1967 »

ATTENTION : LA SEANCE 12 SERA EVALUEE EN CE QUI CONCERNE LE TRAVAIL COMMUN

Travail commun : définir une notion historique

L'invention du Moyen-Orient, 1902-1903

1) Le golfe Persique et le Moyen-Orient selon Mahan

(...) Selon moi, les signes des temps nous incitent sérieusement à nous préparer à appréhender, sinon à porter toute notre attention sur cette portion de la route de Suez à l'Extrême-Orient qui s'étend entre Aden et Singapour et dont le golfe Persique est un trait très saillant. Point n'est besoin que la préparation matérielle devance de beaucoup l'impérieuse nécessité ; mais la préparation de la pensée, que nous appellerons reconnaissance et appréciation, ne coûte rien au Trésor et lui épargne beaucoup par la tranquille anticipation des contingences et leur prévention. Elle évite les concessions inopportunes, et les négligences qui naissent de l'ignorance des faits ou de l'échec à les embrasser dans leurs relations les uns avec les autres. La guerre sud-africaine et les vingt dernières années nous en donnent un récent avertissement. Les affaires étrangères, aussi bien que militaires, ont besoin de leur état-major général. En plus de s'appuyer sur la route de Suez, le Golfe a une relation toute spéciale avec la vallée de l'Euphrate et chacune des routes qui la traversent depuis le Levant ; et cette relation est partagée par la Perse du Sud, la façon dont celle-ci est tenue ayant un effet politique sur le contrôle du Golfe. C'est donc ici que se concentre l'influence commerciale et politique sur les deux routes, terrestre et maritime, de l'Europe à l'Inde et à l'Extrême-Orient. Au train où vont les

choses, rien ne laisse penser que la Grande-Bretagne devrait, soit par concession, soit par contrainte, partager avec un autre État le contrôle qu'elle y exerce déjà ; mais, pour le maintenir, elle ne doit pas seulement conserver les relations particulières de protection qu'elle a nouées avec de petits dirigeants locaux, mais bien plus développer et fortifier ses intérêts commerciaux et son prestige politique en Perse du Sud et dans la Mésopotamie voisine. Ceci signifie non seulement accroissement des échanges de marchandises, mais aussi, et surtout, partenariat, public ou privé, dans le système des communications, analogue dans l'idée, et si nécessaire dans la pratique, au rachat des actions du Canal de Suez par Disraeli³⁹. L'attitude des États-Unis envers le projet du Canal de Panama en donne une nouvelle illustration suggestive. Vers l'Extrême-Orient, la Perse du Sud est en fait l'étape logique suivante après l'Égypte, ce qui n'implique pas que la relation y soit de même nature. En lien avec ce progrès commercial et politique, il faut pourvoir localement à une éventuelle activité navale. Le Moyen-Orient, si je puis adopter un terme que je n'ai encore jamais vu, aura besoin quelque jour de son Malte autant que de son Gibraltar ; il ne s'ensuit pas que l'un ou l'autre seront dans le Golfe. La force navale a cette qualité d'être mobile, ce qui lui donne le privilège d'absences temporaires ; mais elle doit trouver sur tous les théâtres d'opérations des bases de réparation, de ravitaillement, et, en cas de désastre, de sécurité. La Marine britannique devrait avoir les moyens de concentrer des forces, si l'occasion s'en présente, autour d'Aden, de l'Inde et du Golfe.

En résumé : pour l'Europe, l'Extrême-Orient est un poste avancé des activités internationales, d'une très grande et immédiate importance ; mais du point de vue militaire, auquel on doit rattacher la sécurité commerciale, la question des communications, des routes de voyage, sous-tend toutes les autres et doit être soigneusement, et en priorité, gardée à l'esprit. La Russie a sa propre route, par voie de terre, qu'elle ne partage avec aucun autre. Pour le reste de l'Europe, et pour la Russie quand elle le choisira, il existe maintenant la route maritime par Suez, qui reste, et restera probablement, prédominante. Sur une partie du trajet, nul doute que l'avenir offre l'alternative des chemins de fer. Ceux-ci, néanmoins, au regard du coût bien moindre du transport maritime, tireront presque sûrement leurs principaux bénéfices du transit spécial entre les deux mers – la Méditerranée et l'océan Indien. Ils s'en tiendront à un fret express et rapide. Entre

eux et la route de Suez, subsistera l'éternel conflit entre le transport terrestre et le transport maritime, entre les conditions naturelles et les conditions artificielles, conflit dans lequel la victoire reviendra probablement, comme jusqu'à maintenant, à la grand-route de la nature, la mer. Mais quoi qu'il en soit, le départ et l'arrivée, les terminaux des deux routes, terrestre et maritime, aussi loin qu'elles se fassent concurrence, seront substantiellement les mêmes : la mer du Levant, les détroits de Bab el-Mandeb et le golfe Persique. C'est trop demander à la complaisance internationale que l'Europe accepte l'unique contrôle des deux régions terminales par le même État, surtout là où aucune revendication définie n'existe, comme c'est le cas de la Turquie levantine ; mais, à l'inverse, là où un unique gouvernement peut faire depuis longtemps la preuve de l'utilité de son action, de son influence prédominante et de sa primauté politique localement reconnue dans des domaines importants, comme la Grande-Bretagne le peut, on ne doit pas s'attendre à ce qu'elle renonce à ces avantages, sauf à la suite d'une guerre, si un rival estime que le jeu en vaut la chandelle. (...)

Alfred T. Mahan, "The Persian Gulf and International Relations",
The National Review, XL (septembre 1902-février 1903), n° 235,
septembre 1902, p. 38-40 ; traduit de l'anglais par A.-L. Dupont.

2) La « question du Moyen-Orient » définie par Chirol

(...) Dans ces phrases pénétrantes, Lord Curzon a défini, avec l'autorité que lui confèrent sa connaissance intime des pays et des peuples asiatiques et la haute fonction qu'il détient sous l'égide de la Couronne⁴⁰, la question à laquelle les hommes d'État britanniques sont confrontés dans ce que le Commandant Mahan a baptisé avec justesse le « Moyen-Orient », c'est-à-dire ces régions d'Asie qui s'étendent jusqu'aux frontières de l'Inde, ou commandent l'accès à l'Inde, et qui, par conséquent, sont liées aux problèmes de la défense politique et militaire de l'Inde. La question du Moyen-Orient n'est elle-même qu'une part d'une question beaucoup plus vaste d'où l'avenir de l'Asie dépend. Ce n'est pas vraiment une nouvelle question, car elle occupe les esprits d'hommes d'État avisés depuis des générations. Elle est étroitement liée à la question dont nous sommes depuis longtemps familiers au Proche-Orient. C'est un résultat de cette constante projection des forces européennes – morales, commerciales et militaires – en Asie qui, lentement mais sûrement, est en train de transformer toutes les conditions qui nous ont permis d'atteindre, voire de conserver, en tant que maîtres de l'Inde, une position de domination sans précédent dans le continent asiatique. (...)

Valentine Chirol, *The Middle Eastern Question or Some Political Problems of Indian Defence*, Londres, John Murray, 1903, p. 5 ;
traduit de l'anglais par A.-L. Dupont.

Pour définir ce qu'est le Moyen-Orient, vous pouvez vous aider de ces deux QR-Code :

Le Moyen-Orient selon Mahan



Le Moyen-Orient selon Chirol



En utilisant : <https://mideast.unc.edu/where/>, vous pourrez également travailler sur les définitions actuelles de la région moyen-orientale.

Exemple détaillé à travailler : La constitution ottomane de 1876

Khatt de Sa Majesté Impériale le Sultan promulguant la constitution ottomane
(23 décembre 1876)

Traduction officielle [d'après le turc ottoman]

Mon illustre Vézir Midhat Pacha,

La puissance de Notre Empire se trouvait jadis en déclin ; les questions du dehors n'en étaient point la cause, mais on s'était écarté du droit chemin dans l'administration des affaires intérieures, et les liens qui rattachent la confiance des sujets envers le pouvoir s'étaient relâchés.

Aussi mon Auguste Père, feu Sultan Abd-ul-Medjid, avait-il octroyé un principe de réforme, le Tanzimât, qui garantissait, conformément aux dispositions sacrées du Chéri [*Shar'*], la vie, les biens et l'honneur de tous.

C'est par l'effet salutaire du Tanzimât que l'État a pu jusqu'ici se maintenir dans la voie de la sécurité, et que Nous avons réussi à fonder et à proclamer aujourd'hui l'œuvre de cette Constitution, qui est le résultat des idées et des opinions librement formulées.

Dans ce jour heureux, Je dois rappeler avec une dévotion toute particulière la mémoire et le vœu de Mon Auguste Père qui a été, à juste titre, considéré le régénérateur de l'Empire. Je ne doute pas qu'il eut lui-même inauguré l'ère constitutionnelle dans laquelle nous entrons aujourd'hui, si l'époque de la promulgation du Tanzimât avait été appropriée aux nécessités de nos jours. Mais c'est à Notre Règne que la Providence avait réservé le soin d'accomplir cette transformation qui est la

garantie suprême du bien-être de Nos peuples. Je rends grâce au Ciel d'avoir pu en être l'organe.

Il était évident que le principe de Notre gouvernement était devenu incompatible avec les modifications successives qui ont été introduites dans Notre régime intérieur et le développement croissant de nos relations extérieures. Notre plus profond désir est de faire disparaître à jamais toutes les entraves qui empêchent la Nation et le Pays de profiter, comme il convient, des ressources naturelles qu'ils possèdent, et de voir enfin Nos sujets mis en possession des droits qui appartiennent à une société civilisée, se confondre dans une même pensée de progrès, d'union et de concorde.

Il était nécessaire, pour atteindre ce but, d'adopter un régime salubre et régulier, de sauvegarder les droits imprescriptibles du pouvoir gouvernemental, en prévenant les fautes et les abus de toute nature qui sont le résultat des actes illégaux, c'est-à-dire de la domination arbitraire d'un ou de quelques individus, d'accorder les mêmes droits et de prescrire les mêmes devoirs aux différents membres de communautés qui composent notre société, et de les mettre à même de profiter indistinctement des bienfaits de la liberté, de la justice et de l'égalité ; c'était là les seuls moyens de garantir et de protéger tous les intérêts.

De ces principes essentiels découlait la nécessité d'une autre œuvre éminemment utile : celle de rattacher notre droit public à un système délibératif et constitutionnel. C'est pourquoi, dans le khatt que Nous avons promulgué à l'occasion de Notre avènement au trône, Nous avons déclaré l'urgence de la création d'un Parlement.

Tous ces principes qui sont conformes aux dispositions du Chéri, comme à nos aptitudes et à nos aspirations, sont aussi en harmonie avec la pensée généreuse d'assurer le bonheur et la prospérité de tous, ce qui est Notre désir suprême.

En Me confiant à la grâce divine et à l'intercession du Prophète, Je viens remettre en vos mains cette Constitution, après l'avoir revêtue de Ma sanction impériale. Avec l'assistance de Dieu, elle recevra son application immédiate dans toutes les parties de Notre Empire.

En conséquence, J'entends que vous la promulguiez et que vous en fassiez exécuter les dispositions à partir de ce jour.

Vous devez également prendre les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour procéder à l'étude et à l'élaboration des lois et règlements dont il est fait mention dans cet acte.

Que le Très-Haut daigne accorder le succès aux efforts de tous ceux qui travaillent au salut de l'Empire et de la Nation !

Donné le 7 zilhidjè 1293 (11-23 décembre 1876).

[Trois dates sont indiquées, dans les calendriers musulman, julien et grégorien].

La constitution ottomane du 7 zilhidjé 1293 (23 décembre 1876) expliquée et annotée par A. Ubicini, Paris, A. Cotillon et C^e, Éditeurs, 1877, p. 16-19.

Vous répondrez aux questions suivantes concernant le texte ci-dessus en vous aidant du chapitre 5 (Le Concert européen : de la guerre de Crimée à l'insurrection dans les Balkans, 1856-1876) de l'ouvrage d'Odile MOREAU, L'empire ottoman au XIXe siècle, 2020, trouvable en ligne sur Cairn (cf lien suivant : <https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/l-empire-ottoman-au-xixe-siecle--9782200614225.htm>), en vous connectant via votre espace étudiant.

Retrouvez :

- Le contexte
- La manière dont elle a été rédigée
- De quelle(s) constitution(s) s'inspire-t-elle ?
- Ce qu'il advient de cette constitution après sa rédaction

Expliquez :

- Le 5^e paragraphe (« il était évident que... d'union et de concorde »)
- Le 7^e paragraphe (« de ces principes... Parlement »)

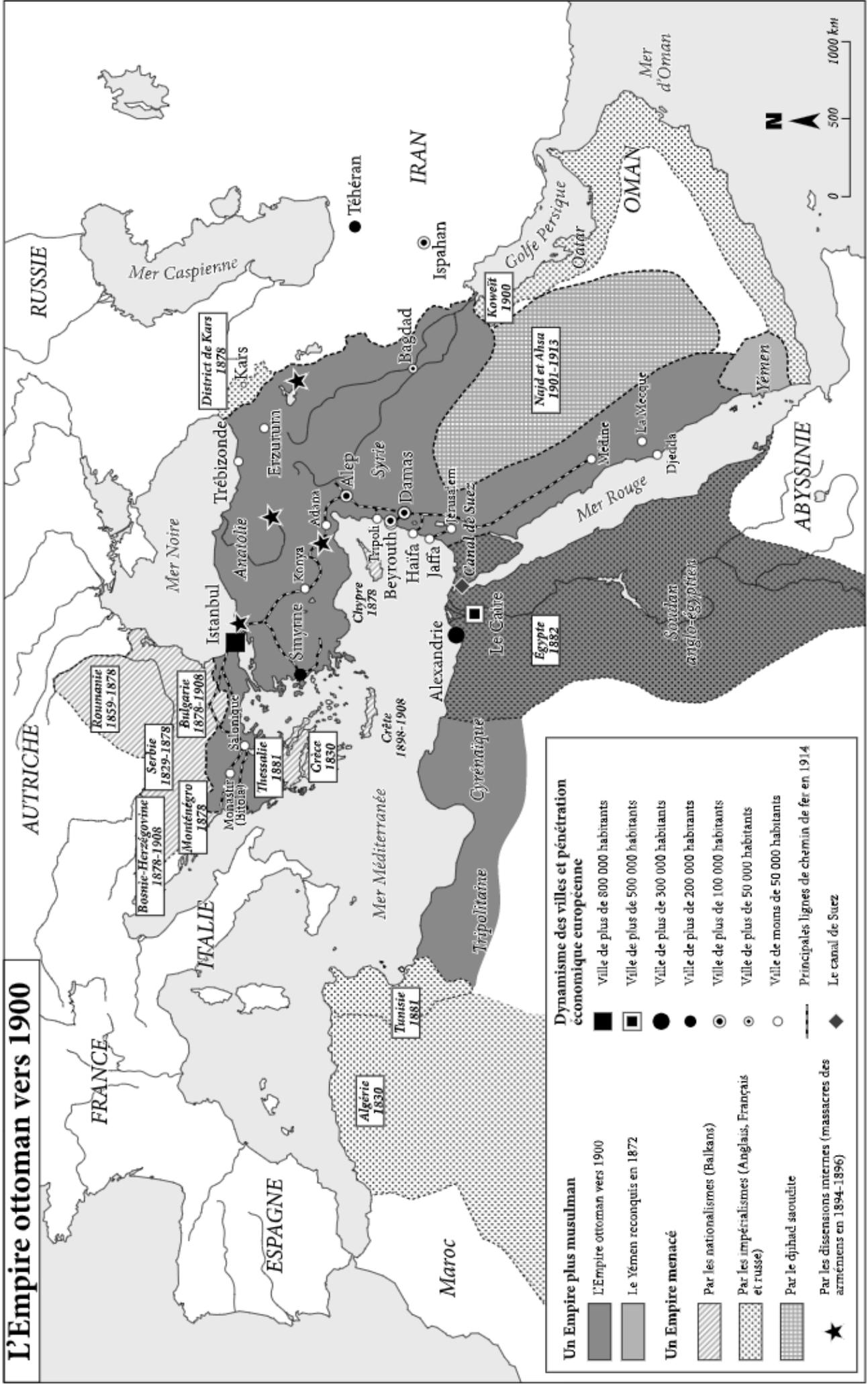
Formez une fiche biographique sur Abdülhamid II (accession au trône, règne, déposition)

Fiche à préparer : le recul de l'empire ottoman jusqu'en 1914

A l'aide de la carte ci-dessous et de vos recherches, vous présenterez les trois grands moments de pertes territoriales pour l'empire ottoman, après 1876 :

- La guerre russo-ottomane (1877)
- La conférence et le traité de Berlin (1878)
- Les pertes des années 1880

L'Empire ottoman vers 1900



Un Empire plus musulman

- L'Empire ottoman vers 1900
- Le Yémen reconquis en 1872

Un Empire menacé

- ▨ Par les nationalismes (Balkans)
- ▧ Par les impérialismes (Anglais, Français et russe)
- ▩ Par le djihad saoudite

★ Par les dissensions internes (massacres des arméniens en 1894-1896)

Dynamisme des villes et pénétration économique européenne

- Ville de plus de 800 000 habitants
- Ville de plus de 500 000 habitants
- Ville de plus de 300 000 habitants
- Ville de plus de 200 000 habitants
- Ville de plus de 100 000 habitants
- Ville de plus de 50 000 habitants
- Principales lignes de chemin de fer en 1914
- ◆ Le canal de Suez



Après avoir paniqué à la lecture du texte, vous pouvez désormais suivre une méthode classique pour former l'introduction d'un commentaire de document. Celle-ci doit être composée de plusieurs étapes, le but étant de ne pas les faire apparaître trop brutalement et d'avoir une souplesse d'écriture. Evitez donc de passer des lignes entre chaque étape dans une introduction :

1. Phrase d'accroche : elle est là pour introduire le sujet, pour éviter que la copie débute brutalement. Elle est censée montrer à l'examineur que vous maîtrisez une forme de culture générale et de culture historique. Que vous avez su raccrocher le sujet à un élément plus global et plus large. Quelques exemples de phrases d'accroche :

- Citation d'un personnage du programme ou hors programme mais qui se rapporte au sujet
- Citation d'un(e) historien(ne) ou idée générale d'un de ses ouvrages
- Idée plus générale que vous avez pu trouver dans vos cours ou lectures
- Utilisation d'une phrase du texte donné qui pourrait résumer ce dernier (complexe)

En aucun cas vous ne devez produire une phrase d'accroche trop générale : « de tous temps les Hommes », « au Moyen Âge il y a de la violence », « l'Histoire de France est complexe » etc (tous ces exemples sont vus dans des copies...).

2. Présentation du texte : elle n'est pas forcément à faire dans l'ordre donné ci-dessous, mais tous ces éléments doivent s'y trouver :

- Auteur (biographie et point de vue)
- Nature de l'ouvrage
- Destinataire
- Résumé rapide de l'extrait et grandes structures du texte
- Date d'écriture du texte
- Date de ce qu'il est décrit dans le texte

3. Le contexte : trop souvent oublié et pourtant crucial ! Il vous permet de ne pas uniquement DECRIRE les faits évoqués dans le texte mais de déjà leur donner du sens.

4. Problématique : elle doit coller au texte, ne doit ni être trop générale, ni trop précise. Exemples de ce qu'il ne faudrait pas faire ici :

- Qu'est-ce que le nationalisme turc ? (trop générale)
- Comment le nationalisme turc prôné par l'auteur s'oppose à l'impérialisme russe ? (trop précise)

5. Annonce du plan

Travail en commun : préparer l'introduction d'un commentaire de texte : Aux origines du nationalisme turc, « les trois systèmes politiques » de Yusuf Akçura (1904)

Je crois que trois systèmes politiques ont été conçus et ébauchés dans l'Empire ottoman depuis que s'y sont éveillés les désirs d'acquérir force et progrès en profitant des lumières de l'Occident. Le premier consiste à former *une nation ottomane* en assimilant et en unifiant les diverses nationalités qui dépendent du gouvernement ottoman ; le second, *une union politique de tous les musulmans sous la direction du gouvernement ottoman*, en utilisant le fait que le souverain de l'État ottoman est le dépositaire du droit califal (c'est ce que les Européens appellent le panislamisme). Le troisième est de constituer *une nationalité politique turque* fondée sur la race.

Si les deux premiers systèmes ont eu pendant un temps une influence profonde sur la politique générale de l'État ottoman, le dernier n'apparaît, en revanche, que chez quelques écrivains. (...)

L'idée de constituer *une nationalité politique turque fondée sur la race* est très récente. Je ne crois pas que cette idée ait existé dans l'Empire ottoman jusqu'à présent ni dans aucun autre État turc du passé. L'historien partisan de Gengis Khan et des Mongols, Léon Cahun, a écrit que le grand khan turc avait conquis l'Asie d'un bout à l'autre avec le but grandiose d'unifier tous les Turcs, mais je ne peux affirmer que cela soit pleinement vérifié par l'histoire.

Dans les mouvements des *Tanzimat* et des Jeunes-Ottomans, je n'ai rencontré aucune preuve de l'existence de l'idée d'unir les Turcs. Peut-être feu Vefik Paşa

Je crois qu'en Russie, où se trouve la majorité des Turcs, l'idée d'unifier les Turcs existe d'une manière vague. La littérature de la Volga, qui vient de naître, est plus turque que musulmane. Le Turkestan, les bassins de la Volga et de l'Oural, régions les plus peuplées de Turcs, constitueraient un milieu plus ottoman au développement aisé de panturquisme s'il n'y avait pas de pressions extérieures.

L'idée du turquisme doit exister également chez les Turcs du Caucase. En dépit de l'influence intellectuelle du Caucase sur l'Azerbaïdjan (iranien), je ne sais pas dans quelle mesure les Turcs de l'Iran septentrional sont partisans de l'union des Turcs. De toute façon, l'idée de créer une nationalité politique liée à la race est encore dans l'enfance et fort peu répandue. (...)

(D)e ces trois types de politique que nous avons étudiés et qui existent jusqu'à présent, quel est celui que l'État ottoman doit suivre pour réaliser son intérêt, c'est-à-dire acquérir la force, et lequel peut-il appliquer sur son territoire ? (...)

En ce qui concerne les avantages que comporterait la politique de panturquisme, les Turcs de l'Empire ottoman seraient plus étroitement unis que par la seule religion, par des liens à la fois religieux et ethniques. Les autres populations musulmanes de l'Empire qui, sans être d'origine turque, sont devenues turques jusqu'à un certain point, seraient assimilées davantage à la turcité, et les éléments qui n'ont pas encore été du tout assimilés et sont demeurés sans conscience nationale pourraient être, eux aussi, turquifiés.

Mais l'intérêt fondamental serait de servir à l'union des Turcs qui se sont répandus sur une grande partie du continent asiatique et de l'Europe orientale, et qui ont en commun la langue, la race, les coutumes et même, pour la majorité d'entre eux, la religion ; et ainsi de constituer une puissante nationalité politique qui serait capable de maintenir son existence au milieu des autres grandes nationalités. Et dans ce vaste ensemble, l'État ottoman jouerait le rôle le plus important parce qu'il est la plus puissante, la plus avancée, la plus civilisée des sociétés turques. Le monde turc trouverait sa place entre le monde blanc et le monde jaune (dont les derniers événements laissent prévoir la formation dans un avenir plus ou moins éloigné), et dans ce monde du milieu, l'État ottoman pourrait assumer la tâche que le Japon cherche actuellement à accomplir dans le monde jaune.

Cependant, il ne faut pas oublier non plus que la grande majorité des Turcs dont l'union est probable aujourd'hui est musulmane. À cet égard, la religion islamique peut être un élément important dans la formation d'une grande nationalité turque. Parmi ceux qui cherchent à définir la nationalité, certains considèrent la religion comme l'un de ses facteurs³⁰. Pour pouvoir jouer ce rôle dans l'union des Turcs, l'islam, comme le christianisme l'a fait ces derniers temps, doit se transformer de manière à admettre en lui-même l'avènement des nationalités. Du reste, cette transformation est presque obligatoire : la tendance générale que l'on observe dans l'histoire de notre époque est en faveur des races. Les religions, en tant que telles, perdent peu à peu de leur importance et de leur force politiques, elles deviennent affaires d'individus plutôt que phénomène social ; et, dans les sociétés, la liberté de conscience prend la place de l'unité de pensée qu'imposent les religions. Renonçant à diriger les affaires temporelles, les religions se chargent de guider et d'éclairer les consciences dans la voie du Salut, et d'être le lien intime entre le créateur et sa créature. C'est pourquoi les religions ne peuvent garder leur importance politique et sociale qu'en s'associant aux races et même en se mettant à leur service.

Quant aux difficultés extérieures, elles sont moins importantes que celles que soulève la politique de panislamisme. Car, parmi les États chrétiens, seule la Russie a pour sujets des Turcs musulmans, c'est donc le seul État qui s'efforcera d'empêcher l'union des Turcs, comme ses intérêts l'exigent. Quant aux autres États chrétiens, il est probable que certains appuieront même cette politique dans la mesure où elle porte préjudice aux intérêts de la Russie.

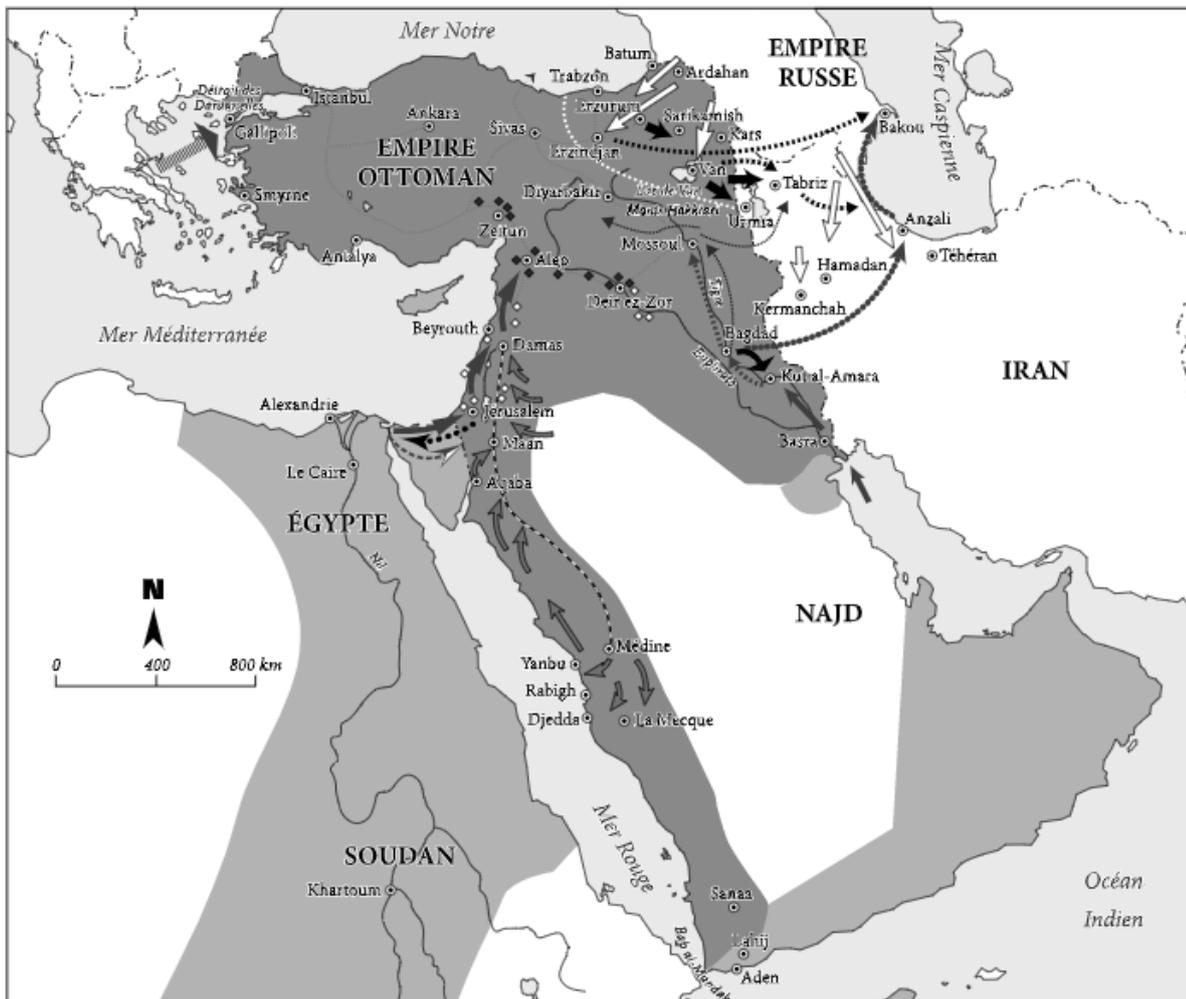
Des réflexions qui précèdent, on peut tirer les conclusions suivantes : la création de la *nation ottomane*, même si elle n'est pas sans intérêt pour l'État ottoman, est inapplicable. Les politiques ayant pour objectifs, l'une l'union des musulmans, l'autre celle des Turcs comportent en ce qui concerne l'État ottoman des avantages et des inconvénients que l'on peut dire égaux ; et leur application offre une facilité et une difficulté égales.

En somme, cette question qui me préoccupe depuis longtemps, mais à laquelle je n'ai pu donner de réponse qui me satisfasse, continue à se dresser devant moi et à attendre une réponse : de l'islamisme ou du turquisme, quelle est la politique la plus utile pour l'État ottoman, quelle est celle qu'il peut appliquer ?

Village de Zöye (Russie), 15 mars 1904 (28 mars)
Akçuraoglu Yusuf

Article traduit en français et cité dans son intégralité par François Georgeon,
Aux origines du nationalisme turc. Yusuf Akçura (1876-1935), Paris, ADPE,
Institut d'études anatoliennes, 1980, p. 95-106.

Exemple à travailler : les opérations militaires durant la Première guerre mondiale



Le Moyen-Orient pendant la Première Guerre mondiale

L'Empire ottoman en 1914

- Frontières de 1914
- - - - Chemin de fer du Hedjaz
- Empire ottoman
- Protectorats britanniques et condominium anglo-égyptien

Les offensives ottomanes

- ➔ 3^e armée: 1914-1915 (Erzurum à Sarikamish, et Van à Urmia et Tabriz)
- ⋯➔ 3^e armée: 1918 (Erzindjan à Bakou, et Van à la Caspienne)
- ⋯➔ 4^e armée: 1915 (Palestine vers le canal de Suez)
- ➔ 6^e armée: 1915 (Siège de Kut al-Amara déc. 1915-avril 1916)

Les offensives russes

- ➔ Offensives de 1915-1916
- ⋯➔ Avance russe maximale dans l'Empire ottoman

Les offensives britanniques

- ➔ Débarquement de l'Indian Army (1914-1915)
- ⋯➔ Force expéditionnaire de Mésopotamie (1917-1918)
- ⋯➔ Dunsterforce (offensive de 1918 de Bagdad à Bakou)
- ➔ Force expéditionnaire d'Égypte (Campagne du Sinaï 1915)
- ➔ Force expéditionnaire d'Égypte (offensives de 1917-1918)
- ⋯➔ Campagne franco-britannique des Dardanelles de 1915

La révolte arabe

- ➔ Révolte arabe de 1916-1918

Le génocide arménien et l'exode assyro-chaldéen

- ⋯➔ Convoyés de déportés arméniens
- ◆ Camp de concentration des Arméniens
- ◇ Localité de relégation des déportés
- ⋯➔ L'exode des Assyro-Chaldéens

A l'aide de la carte et de vos recherches, réalisez une courte synthèse sur :

- Les raisons de l'entrée en guerre de l'Empire ottoman
- L'islaupolitik allemande
- Les Dardanelles
- Le génocide arménien

Fiche à réaliser

A l'aide de la carte et de l'article d'Olivier Hanne, « La révolte arabe de 1916 : mythe et réalité », *De Tannenberg à Verdun, la guerre totale*, J.P. BLEDE et J.P. DESCHODT (dir), HAL, 2017, consultable en ligne au lien suivant : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01532691/document> vous réaliserez une fiche de la révolte arabe d'Hussein en suivant le plan de l'article.

Exposé : « L'accord Sykes-Picot et la déclaration Balfour : régler la guerre ? »

Documents ressources :

1. Carte des accords Sykes-Picot de 1916, *L'Histoire, Dossier spécial question d'histoire contemporaine*, 2017



2. Déclaration Balfour

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les Juifs jouissent dans tout autre pays. »

Lord Arthur Balfour, Ministre des Affaires étrangères, 2 novembre 1917

Légèrement différente d'une introduction de commentaire de document, l'introduction d'une dissertation fonctionne globalement de la même manière :

1. Phrase d'accroche
2. Définition des termes du sujet : propre spécifiquement à la dissertation, il vous faut absolument définir chacun des termes du sujet.
3. Contexte et contextualisation du sujet : les bornes temporelles ne sont pas toujours données et vous devez les fournir. Si elles sont données, vous devez quoiqu'il arrive contextualiser, c'est-à-dire expliquer à quoi font-elles référence. Il vous faut également donner les bornes spatiales.
4. Problématique et annonce de plan

En outre, et même si ce n'est pas obligatoire, vous pouvez également rajouter dans votre introduction :

- Des éléments historiographiques : c'est-à-dire quelques questionnements sur la manière dont fut traité ce genre de sujet par les historiens. Surtout utile pour les sujets reprenant des thématiques historiques ou des formulations typiquement historiques (« la question d'Orient », etc.
- Des éléments sur les sources pouvant être invoquées : utile pour montrer à l'examineur que vous avez saisi que l'histoire repose sur des sources, que vous connaissez la typologie des sources et que vous réalisez un véritable travail d'historien.

Sujet de la séance : « L'empire ottoman dans la Première guerre mondiale »

Accroche :

Définition des termes :

Quelques éléments historiographiques :

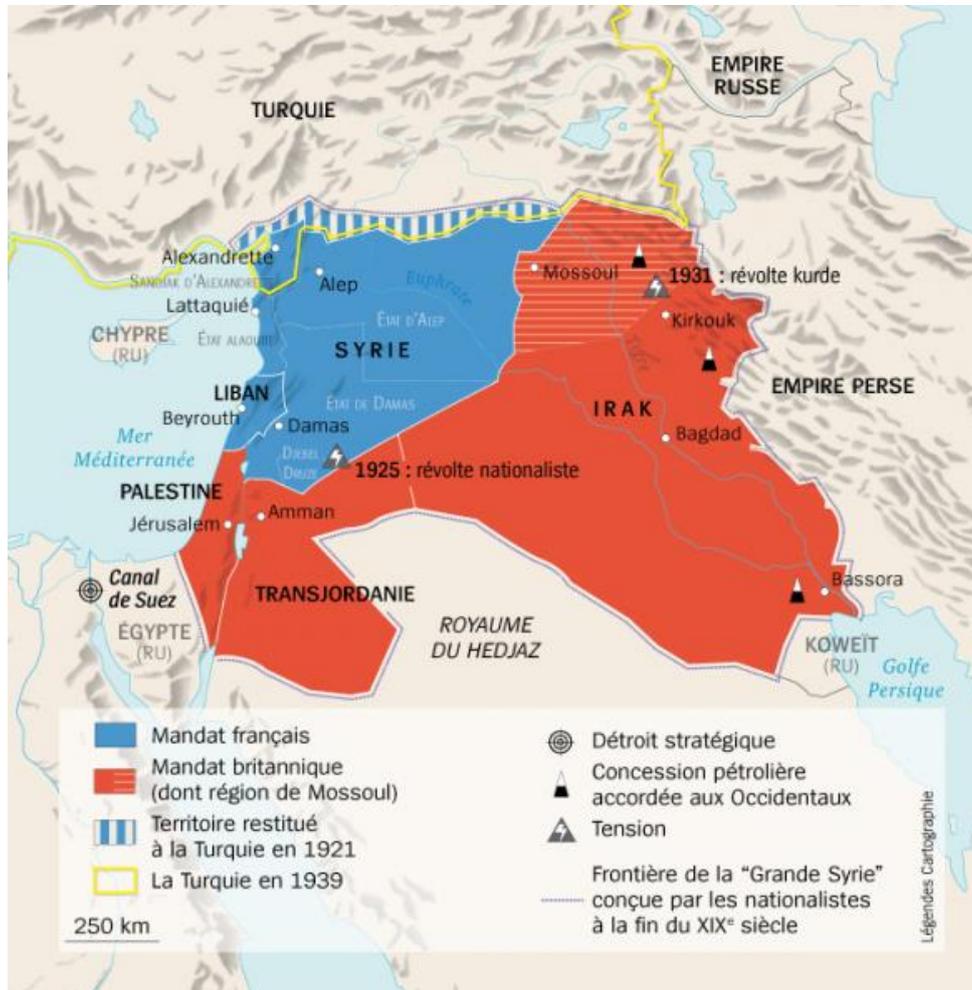
Sources utilisables :

Contexte et contextualisation :

Problématique et annonce de plan :

Fiche à réaliser : les mandats au Moyen-Orient

En utilisant le chapitre 8, « Les mandats au Proche-Orient, des évolutions très contrastées », extrait de l'ouvrage *Les décolonisations au XXe siècle*, P.BROCHEUX, Armand Colin, 2012 (consultable en ligne), vous présenterez les différents mandats. Vous pouvez également vous appuyer sur la carte suivante :



Source : Jean-Pierre FILIU, article du journal *Le Monde*, 26 avril 2022, <https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2020/04/26/il-y-a-cent-ans-la-france-et-la-grande-bretagne-se-partageaient-le-moyen-orient/>

Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez également utiliser : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-cours-du-college-de-france/les-etats-mandataires-6047233> (attention toutefois, peu accessible au premier abord).

Exemple à travailler :

A l'aide de vos cours et de vos recherches, vous répondrez de manière détaillée aux questions, permettant de commenter le texte suivant :

- Présentez le contexte
- Expliquez le 2^e paragraphe « *Il est étonnant que... seront stupéfaits* »
- Présentez la victoire de Smyrne
- Montrez que ce document sert la propagande kémaliste

L'appel de Mustafa Kemal au peuple syrien (20 décembre 1919)

Commandement du mouvement patriote et des forces nationales ottomanes

À l'honorable peuple musulman de toute la Syrie.

Ô Arabes unis !

(...) Nous de notre côté, vous du vôtre, il faut que nous créions des attaques et des révoltes contre les Français, ennemis de notre patrie (...) D'après les renseignements fournis par les moudjahids de Marach, les Français possèdent très peu de forces.

Il est étonnant que, jusqu'à ce jour, nous n'ayons pas encore repoussé et dispersé le peu de forces ennemies qui ont les yeux fixés sur notre patrie. C'est une faute d'attendre grâce de ces individus, Lloyd George et Clemenceau, et surtout des puissances alliées. Une nation qui veut vivre dans le monde doit faire des efforts ; je vous assure que les révoltes et les mouvements entrepris contre les Français de Syrie avec les forces des bandes expédiées par nous doivent arrêter l'avance des Français oppresseurs qui seront stupéfaits.

Comme vous le savez, les Français ne possèdent aucune force. Ils ne pourront plus expédier de renforts parce qu'il est certain que la force de terre des Allemands, qui ont une armée intacte, envahira bientôt la France ; et c'est ce qui fait réfléchir M. Wilson.

Nous connaissons le courage et l'aide de la population de Syrie et des tribus et des nomades bédouins de l'Arabie. Nous nous étonnons que les Français aient occupé Zahlé et Moallaka sans aucune résistance. Aujourd'hui, la cause entreprise est une question de vie ou de mort ; sans perdre une minute, organisez une administration complète nationale : faites des projets et, avec les armes et les munitions que vous possédez, attaquez de toutes parts les Français, nos ennemis.

Passant prochainement à l'offensive, notre armée attaquera dans les prochains jours de mars, Kharpout, El Bistan, Marach, Aïntab, et d'autre part, Adana, Islahieh. Ainsi, elle commencera à rejeter et à arrêter les Français qui se trouvent en Syrie.

Je peux vous garantir et vous assurer en outre que les Français ne trouveront aucune aide auprès des Anglais, leurs alliés.

Le colonel d'État-major, Adil Bey, que je vous envoie, doit établir avec vous le programme de formation et d'instruction du mouvement national. Il lui a été donné verbalement les instructions nécessaires. Tous les Ottomans et le monde musulman attendent cela de vous. J'ai confiance que vous expulserez prochainement ces fourbes ennemis des lieux et des bâtiments musulmans de la Syrie.

C'est là mon idée et mon but. Après avoir pris prochainement Smyrne, il est certain que je marcherai sur la Syrie.

Prenez en considération le prix du temps perdu jusqu'au jour de notre marche et, dans vos régions, ne laissez pas les Français en paix ; en organisant des bandes, faites tous vos efforts pour harceler les forces françaises.

Que Dieu et la religion du Prophète soient votre aide ; l'union de l'islam vous ordonne le « djihad, le djihad », ô croyants !

Le 20 Kanoun I – 20 décembre 1919

1^{er} Férik

Moustapha Kémal Pacha

Tract relevé et traduit par les Français puis annexé à une dépêche du Général Gouraud, haut-commissaire de la République française en Syrie et en Cilicie et commandant en chef des troupes du Levant, au ministère français des Affaires étrangères en date du 25 janvier 1920 :

Exposé : « La révolte irakienne de 1920 »

| |
|---|
| Point de compétence n° 3 : Préparer un plan pour une dissertation |
|---|

Contrairement au commentaire de documents, les éléments à faire apparaître dans un plan de dissertation ne sont pas donnés par un texte ou une source iconographique. C'est à vous de les trouver et de les classer. Pour cela, voici quelques conseils pratiques :

- Temps de réflexion : trop souvent bâclé ou évité afin de rentrer directement dans le sujet, le temps de réflexion (pas moins de 10 mn) permet toutefois de trouver énormément d'éléments à rattacher au thème et ainsi ne pas se focaliser sur seulement un ou deux aspects du sujet.
- Remplir une feuille blanche : notez tous les termes vous faisant penser au sujet, ce peut être des exemples, des noms, des idées... plus vous en mettez plus vous réfléchirez en système ouvert.
- Donner de la couleur : faites ensuite apparaître les grands thèmes de votre réflexion, entourez ou surlignez les idées couchées sur feuille pour bâtir 3 grandes parties.

Sujet de la séance pour fabriquer un plan de dissertation : « La division du Moyen-Orient, 1915-1927 »

(Il faudra évidemment réaliser l'introduction en amont de ce plan)

SEANCE 5 : LE TEMPS DES MANDATS (2/2), INDEPENDANCES ET ETATS-NATIONS

Fiche à réaliser :

A l'aide de vos recherches, vous remplirez le tableau suivant (que vous pouvez recopier si vous manquez de place), présentant quatre Etats indépendants :

| Thématiques | TURQUIE | IRAN | YEMEN | ARABIE SAOUDITE |
|-------------------------|---------|------|-------|-----------------|
| Date d'indépendance | | | | |
| Contexte, moyens | | | | |
| Changements majeurs | | | | |
| Premier(s) dirigeant(s) | | | | |

Vous pouvez vous aider du chapitre 6, « Constructions nationales et étatiques », de l'ouvrage *Histoire du Moyen-Orient*, A-L. DUPONT (dir), Armand Colin, 2016 (consultable en ligne) pour y parvenir.

Exemple à travailler : La révolte des Arabes palestiniens contre le mandat britannique de Palestine, 1937

Au nom des Arabes de Palestine, le Haut-Comité arabe présente à votre Commission royale ce manifeste qui expose la cause arabe palestinienne et énumère les causes principales des troubles survenus l'été dernier ainsi que des troubles qui se produisent sans arrêt en Palestine depuis 1919.

Voici le développement de ces causes :

Premièrement – La cause arabe de Palestine est une cause nationale pour l'indépendance qui ne diffère pas dans son essence de celle des Arabes des autres pays. Cette cause n'est pas récente mais remonte à bien avant la Grande Guerre.

Les Arabes représentaient une partie importante de l'Empire ottoman. Il est faux de dire que les Arabes subissaient le joug des Turcs et que leur mouvement et l'aide qui leur a été fournie par les Alliés visaient à les libérer de ce joug. En réalité, ils jouissaient, au sein de l'Empire ottoman, des mêmes droits, politiques et autres, que les Turcs, selon les termes de la Constitution ottomane. (...)

Malgré cela, les Arabes aspiraient à exercer entièrement leur souveraineté dans leurs pays. (...) Très tôt, des personnalités et de jeunes Arabes, dont un grand nombre de Palestiniens, ont embrassé l'idée de l'indépendance et l'ont répandue avec force dans les milieux arabes. Ce courant a œuvré de façon considérable depuis 1908, en particulier à la réalisation de cette idée et ses partisans ont subi

en conséquence de dures persécutions et ont consenti de grands sacrifices surtout après la tenue du premier congrès à Paris en 1913 qui était la plus importante manifestation de leur mouvement. Le dernier de ces actes fut le déclenchement, au nom des Arabes, de la grande révolte du chérif Hussein (le roi Hussein) de La Mecque qui s'était allié à la Grande-Bretagne en 1915 pour réaliser l'objectif de l'indépendance des pays arabes.

Deuxièmement – Le gouvernement britannique s'est engagé auprès du chérif Hussein à maintes reprises dans le sens de la reconnaissance d'un État arabe indépendant. Ces promesses englobaient la Palestine de la même manière que les autres pays arabes de l'Empire ottoman. (...)

Sixièmement – La déclaration de M. Winston Churchill en 1922 mentionnait que le seul obstacle à la formation d'un gouvernement national en Palestine comme ce fut le cas pour les autres pays arabes ne tient pas au fait que les habitants de ce pays sont moins développés mais provient de la Déclaration Balfour. C'est là une injustice qu'il n'est nul besoin de prouver. (...) Les Arabes de Palestine sont privés de l'exercice de leur droit sacré à la liberté et à l'indépendance, non pas pour ce qu'ils auraient commis mais parce que le gouvernement britannique s'est engagé auprès des Juifs à créer un Foyer national juif en Palestine. (...)

Huitièmement – (...) Un traitement franc et profond de la situation exige :

1. de revenir sur le projet de construction d'un Foyer national juif ; (...)
2. d'arrêter définitivement et immédiatement l'immigration juive ;
3. d'arrêter le transfert des terres arabes aux Juifs immédiatement et de façon définitive ;
4. de résoudre la question de Palestine sur les mêmes bases que celles d'Irak, de Syrie et du Liban, et cela en mettant fin au Mandat et en concluant un traité entre la Grande-Bretagne et la Palestine aux termes duquel serait formé un gouvernement national indépendant sur une base constitutionnelle, représentant toutes les composantes nationales et assurant à tous la justice, le progrès et le bien-être.

Vous répondrez aux questions suivantes, à l'aide de vos recherches :

- Présentez le document (auteur, destinataire, nature...)
- Expliquez le contexte, à la fois au Moyen-Orient et en Europe
- Expliquez à quels troubles (ligne 3) le texte fait référence
- Commentez chacune des causes développées dans le texte (premièrement, deuxièmement, sixièmement et huitièmement)
- Proposez une ouverture détaillée : que se passe-t-il en Palestine de la fin de la révolte à 1948 ?

Pour vous aider, vous pouvez utiliser le chapitre 3, « L'âge d'or du nationalisme arabe, 1936-1967 », de l'ouvrage *Histoire du Proche Orient contemporain*, L. DAKHLI, La Découverte, 2015 (consultable en ligne : https://www-cairn-info.ezproxy.univ-orleans.fr/feuilleter.php?ID_ARTICLE=DEC_DAKHL_2015_01_0037).

Exposé : Une circulaire relative au chapeau et aux costumes masculins en Iran, 1935

En cette période de changement de couvre-chef, il importe de respecter parfaitement les usages qui règlent l'emploi du chapeau international. C'est pourquoi vous devez porter les points suivants à la connaissance des autorités locales et les faire publier pour toutes les couches de la société :

1. Le port du casque colonial qui ne pourra être que blanc ou kaki ne sera autorisé qu'en été, et seulement jusqu'au coucher du soleil.

2. Les différentes sortes de chapeaux de paille (panama) sont également réservées à l'été.

3. Les différentes sortes de chapeaux, képis, etc., seront utilisées en toute saison, jour et nuit, sauf à certaines occasions officielles spéciales (qui seront précisées ultérieurement).

4. En entrant dans une pièce, on doit absolument se découvrir par politesse. On laisse le chapeau à l'extérieur de la pièce ou on peut aussi le garder à la main.

5. Dans les lieux publics, la politesse veut que celui qui a un rang inférieur (socialement ou par l'âge) se découvre le premier et ne remette son chapeau qu'après que l'autre personne eut fait le geste de se découvrir.

6. Dans le cas où plusieurs personnes sont rassemblées et que l'une d'elles est saluée par un ami, les autres, au moment où leur ami se découvre pour répondre au salut, doivent se découvrir à leur tour par politesse pour celui qui s'est découvert devant eux.

7. Le respect de la propreté est essentiel : les vêtements doivent être propres et repassés, la barbe rasée. Éviter de choisir des couleurs criardes. L'usage de chaussures blanches ou espadrilles avec des vêtements noirs, comme on le voit souvent, est inadmissible. La cravate selon la saison, doit s'accorder avec le costume. Il est mal élevé de porter une cravate ou un nœud papillon noir ou blanc pour des occasions ordinaires.

D'après Hoseyn Makki, *Târikh-e bist-sâla-ye Irân (Histoire des vingt années [du règne de Rezâ Shâh])*, VI, Téhéran, éd. Nâsher, 1362/1983, p. 202 sq ; traduit du persan et cité par Yann Richard, « Le kémalisme et l'Iran », dans I. Gökalp et F. Georgeon (dir.), *Kémalisme et monde musulman*, n° spécial des *Cahiers du GETC* (Groupe d'Études sur la Turquie contemporaine, Paris, MSH), n° 3, automne 1987, p. 69.

Point compétence n°4 : Appréhender un sujet en « et »

Un des types de sujets les plus complexes en licence car il peut être très rapidement sanctionné. Ici, il n'est clairement pas question de faire une partie par groupe nominal. Par exemple, le très commun sujet « Athènes et Sparte » en histoire antique semble inviter à faire une partie sur Athènes et une partie sur Sparte. Or, le terme « et » est le plus important : il faut voir les interactions entre les deux entités ! De là, plusieurs conseils :

- Si le sujet invite à travailler sur deux entités distinctes (ex : « Athènes et Sparte », ou « les démocraties populaires et Hitler » etc) : il faut absolument voir les interactions entre les deux parties du sujet. Ainsi, ce qui les rapproche, ce qui les différencie et les rapports qu'ils entretiennent (pacifiques ou non).

Exemple : Réformer pour mieux régner, la Turquie kémaliste et l'Iran Pahlavi

Dans cet ordre d'idée, trois parties peuvent être facilement trouvées :

- Une première partie sur ce qui les rapproche : une république autoritaire
- Une 2^e partie sur ce qui les différencie : un rapport à l'occidentalisation et à la laïcité totalement différent
- Une 3^e partie sur les rapports : les limites aux réformes propres à ces deux Etats.

- Si le sujet invite à évoquer deux facettes d'une même entité (ex : le sujet donné plus bas), il faut absolument ici traiter dans chaque partie ces deux facettes et faire une sorte de nuance complète (tantôt cela, mais aussi cela etc). Parfois il arrive toutefois qu'une des deux parties du sujet soit plus importante que l'autre, il faut de ce fait bien le montrer dans le sujet (voir exemple donné plus bas).

Sujet à traiter en commun : « Les constructions nationales et étatiques, années 1920-1948 »

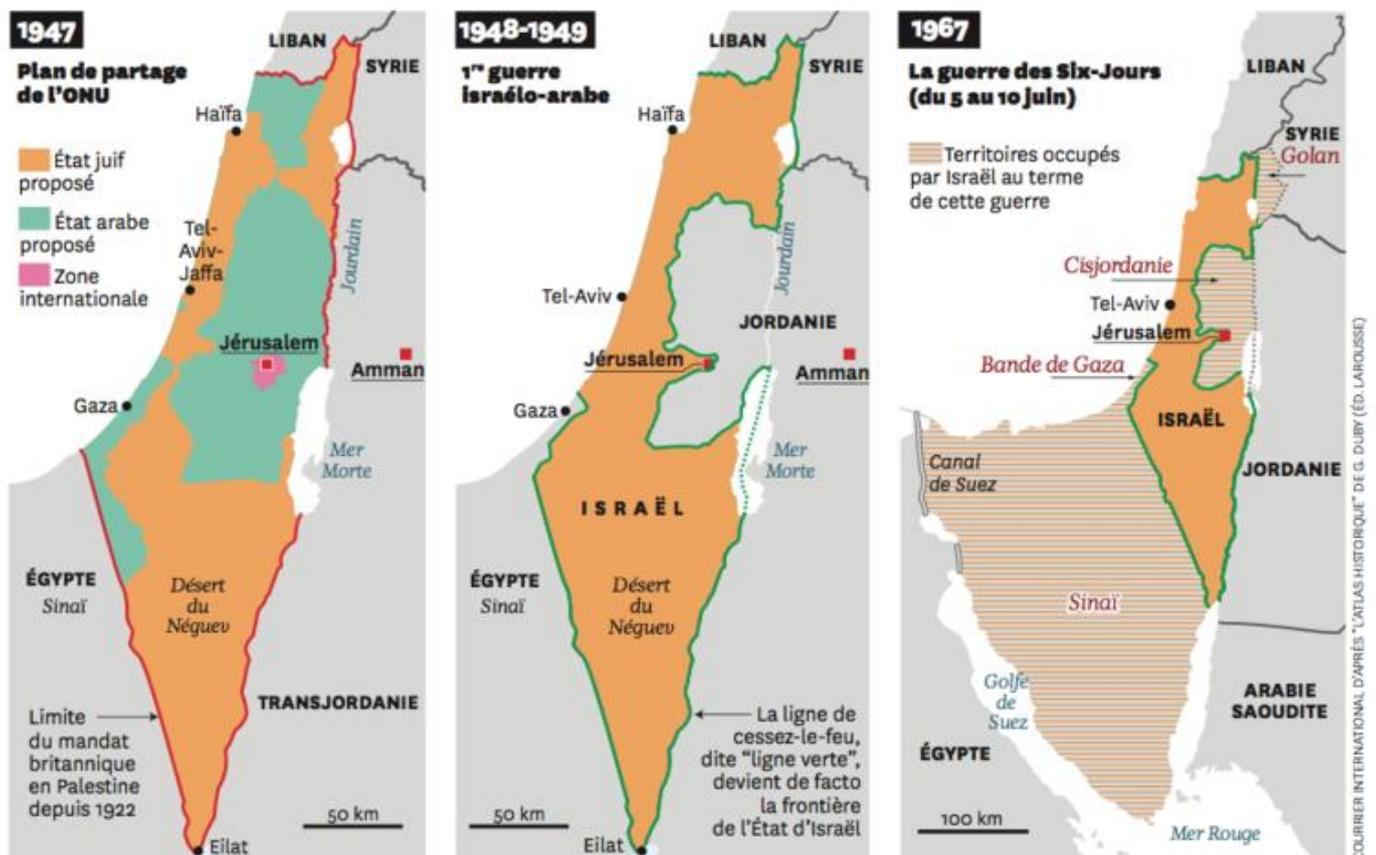
(Réalisation d'une introduction et d'un plan détaillé)

Contrôle de connaissances

Fiche à réaliser : « La guerre froide arabe ».

A l'aide de vos recherches et de l'article d'A. GRESH, « Le Moyen-Orient dans la Guerre froide », in *Le Moyen-Orient et le monde, l'état du monde en 2021*, B. BADIE et D. VIDAL (dir), La Découverte, 2020, vous répondrez aux questions suivantes en argumentant le plus possible :

- Résumez la crise du canal de Suez
- Résumez le conflit israélo-arabe depuis 1948 en insistant sur la Guerre des six jours
- Recherchez ce que sont l'OLP et la RAU
- Montrez que le Moyen-Orient est un terrain de rivalité entre les deux Grands mais également une partie du monde pouvant échapper à toute tentative d'enrôlement.



Source : La guerre des Six-jours, *Courrier international*, <https://www.courrierinternational.com/article/guerre-des-six-jours-1967-lannee-qui-allait-changer-israel-et-sa-societe-tout-jamais>

Exposé : Le discours de Nikita Khrouchtchev par Nasser, 9 mai 1964

L'amitié qui lie nos deux peuples n'est due ni au hasard ni à la facilité. Les forces impérialistes ont toujours voulu mettre des obstacles et des empêchements sur notre route. Quand nos peuples disposèrent de leur volonté, balayant tous les obstacles, ils libérèrent la voie vers la rencontre avec vos peuples. Ensuite ils agirent graduellement, créant un champ vaste et varié d'expériences pour cette amitié au service de nos peuples et de l'humanité.

Le début de notre inébranlable amitié fut le refus ferme et obstiné des peuples arabes de permettre sur [leur] sol l'existence de bases menaçant l'Union soviétique et son gouvernement. Dans ce sens, le peuple égyptien eut une attitude intransigeante, affirmant le principe du refus d'accepter la domination étrangère, avec la proclamation du non-engagement et la croyance que l'humanité pouvait disposer de ses efforts et de ses potentialités pour des actions plus utiles que la menace de destruction nucléaire et le maintien perpétuel du monde au bord de l'abîme.

Après ce début qui permit d'établir la coopération entre nous dans toute son ampleur, nous avons à rappeler aujourd'hui les moments décisifs, dont nos peuples garderont toujours le souvenir ainsi que du rôle inoubliable qu'y a joué l'Union soviétique avec :

– Premièrement, sa position aux côtés du peuple égyptien pour briser le monopole de l'armement. Les forces impérialistes avaient établi au milieu de la terre arabe une base hostile menaçant sa sécurité. Cette base hostile se changea en Israël, citadelle regorgeant d'armes. En ces temps, les peuples de la nation arabe ne trouvaient pas de moyens pour se défendre.

– Deuxièmement, sa position aux côtés du peuple égyptien dans sa confrontation aux agressions des impérialistes qui voulaient envahir son ciel et ses côtes, lui arrachant son canal construit au prix de tant de sang égyptien, et le dépouiller de son droit.

– Troisièmement, sa position aux côtés du peuple égyptien dans sa résistance au blocus économique et à la guerre psychologique qui atteignit son maximum dans la région avec l'intensification des pressions du pacte de Bagdad sur la Syrie, en 1957.

– Quatrièmement, sa position aux côtés du peuple égyptien dans son effort héroïque d'édification économique de sa patrie, et son aide dans l'établissement de son industrie, dans la construction du haut barrage, symbole de cette édification et symbole de la liberté.

Dans le même temps, grâce au développement et à l'intensification de l'amitié et des entreprises communes, cette coopération a pu étendre son influence au-delà des relations directes et se porter nécessairement à tous les efforts de l'humanité pour le progrès et pour la paix.

Nos efforts se sont rencontrés à la fois dans la lutte contre l'impérialisme sous toutes ses formes, dans le soutien aux luttes de libération en Asie et en Amérique latine, pour le désarmement, l'élimination des bases militaires étrangères, l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires, la lutte contre la discrimination raciale, la possibilité de la coexistence pacifique entre les peuples. (...)

Les peuples indépendants découvrent quotidiennement le néo-colonialisme. L'indépendance politique ne peut se faire sans indépendance économique et sans efforts consacrés au développement.

Cité par Henry Laurens, « L'URSS et l'Égypte de Nasser à Sadate », dans Dominique Chevallier (dir.), *Renouvellements du monde arabe*, Paris, Armand Colin, 1987, p. 52-53.

| |
|--|
| Point de compétence n°5 : Apprendre à réaliser un plan détaillé |
|--|

Pour faire un plan détaillé, vous devez tout d'abord suivre la méthode vue au précédent TD concernant les idées à trouver dans un plan. Il faut désormais aller plus loin :

- **Donnez des titres à vos grands thèmes** : ceux-ci doivent être suffisamment clairs pour vous et suffisamment explicites pour qu'ils ne soient pas présents littéralement dans votre copie.
- **Trouvez 3 « sous idées » à chaque grand thème** : chaque idée représente en réalité une sous partie, elle est composée globalement d'un argument et d'un exemple, tous deux détaillés.
- **Notez l'argument de chaque sous partie ainsi que son exemple** : ils vous serviront pour aller plus vite lors de la rédaction de votre copie. Ils doivent être impérativement détaillés et complets (voir point de compétence suivant).

En somme, un plan détaillé n'est pas qu'un ensemble présentant uniquement les titres de vos parties et sous parties, mais comporte **l'argument principal de chaque sous partie ainsi qu'un exemple**. Il vous permet de gagner énormément de temps lors de la rédaction, c'est un brouillon complet. Vous vous concentrerez ainsi sur la manière d'écrire et non pas sur les connaissances à inclure lors de la rédaction de votre copie.

Sujet commun de la séance : « Le Moyen-Orient saisi par la guerre Froide, 1949- années 1970 »

(L'introduction est attendue)

Correction de l'évaluation de connaissances et bilan

Fiche à réaliser :

A l'aide de vos recherches, vous formerez une fiche sur les principaux islamismes révolutionnaires/figures de mouvement :

- Le parti Baas
- Les Frères musulmans
- Le wahhabisme en Arabie saoudite
- Le Front de Libération de la Palestine
- L'ayatollah Khomeiny

Tentez également de trouver les points communs à ces différents mouvements, afin de commenter la citation de G. CORM, « *Le Moyen-Orient post 1967 est marqué par la montée des fondamentalismes religieux* » (tiré de *Le Proche-Orient éclaté, 1956-2012*, G. CORM, Folio, 2012).

Exposé : La charte du Hamas, 1988

Pacte du Mouvement de la Résistance Islamique – Palestine,
Palestine : 1 Muharram 1409 Hégirienne
18 août 1988 Chrétienne

Au nom de Dieu le Miséricordieux, celui qui fait miséricorde

Voici le pacte du Mouvement de la résistance islamique (Hamàs). Il va révéler son image, dévoiler son identité, marquer ses positions, mettre en lumière ses aspirations, parler de ses espoirs et demander soutien, assistance, engagement dans ses rangs. Notre combat avec les Juifs est une entreprise grande et dangereuse qui

requiert tous les efforts sincères et constitue une étape qui, sans nul doute, sera suivie d'autres étapes, c'est une phalange qui, sans nul doute, sera soutenue par d'autres qui, phalanges après phalanges, viendront de cet immense monde arabe et islamique jusqu'à l'écrasement des ennemis et la victoire de Dieu.

Chapitre premier : Définition du Mouvement

Ses bases intellectuelles

Article premier. Le Mouvement de la résistance islamique : l'islam est sa règle de vie ; il en tire ses idées, ses concepts, de même que ses points de vue sur l'univers, sur la vie et sur l'homme ; c'est à lui qu'il se remet pour juger de l'ensemble de ses pratiques et c'est de lui qu'il tire les indications sur la Voie droite sur laquelle mettre ses pas.

Lien du Mouvement de la résistance islamique avec l'Association des Frères musulmans

Article deuxième. Le Mouvement de la résistance islamique est une des ailes des Frères musulmans en Palestine. Le Mouvement des Frères musulmans est un organisme mondial, le plus important des mouvements islamiques de l'époque moderne ; (...)

Mondialisme du Mouvement de la résistance islamique

Article septième. (...) Le Mouvement de la résistance islamique est l'un des épisodes du djihad mené contre l'invasion sioniste. Il est étroitement lié au soulèvement du martyr 'Izz al-Dîn al-Qassâm et de ses frères combattants du djihad des Frères musulmans en 1936 ; il est aussi lié à un autre épisode, celui du djihad des Palestiniens, des efforts et du djihad des Frères musulmans dans la guerre de 1948 de même que des opérations de djihad menées par les Frères musulmans en 1968 et plus tard. (...)

Chapitre troisième : La stratégie et les moyens

La stratégie du Mouvement de la résistance islamique : la Palestine est une terre islamique waqf

Article onzième. Le Mouvement de la résistance islamique considère que la terre de Palestine est une terre islamique *waqf* [de mainmorte] pour toutes les générations de musulmans jusqu'au jour de la résurrection. Il est illicite d'y renoncer en tout ou en partie, de s'en séparer en tout ou en partie : aucun État arabe n'en a le droit, ni même tous les États arabes réunis ; aucun roi ni président n'en a le droit, ni même tous les rois et présidents réunis, aucune organisation n'en a le droit, ni même toutes les organisations réunies, qu'elles soient palestiniennes ou arabes. (...)

La patrie et le patriotisme du point de vue de la résistance islamique en Palestine

Article douzième. Le patriotisme (*al-wataniyya*), du point de vue du Mouvement de la résistance islamique, est un article de la profession de foi (*'aqîda*) religieuse. Il n'y a rien de plus fort et de plus profond dans le patriotisme que le djihad qui, lorsque l'ennemi foule du pied la terre des musulmans, incombe à tout musulman et musulmane en tant qu'obligation religieuse individuelle (*fard 'ayn*) ; la femme

n'a pas besoin de la permission de son mari pour aller combattre, ni l'esclave celle de son maître. (...)

Chapitre quatrième : Nos positions sur (...)

L'Organisation de libération de la Palestine

Article vingt-septième. L'Organisation de libération de la Palestine est la plus intime des intimes du Mouvement de la résistance islamique. On y trouve le père ou le frère, le proche ou l'ami. Est-il donc possible que le musulman traite avec dureté son père ou son frère, son proche ou son ami ? Notre patrie est une, notre malheur est un, notre destin est un et notre ennemi est commun. (...)

Le jour où l'Organisation de libération de la Palestine adoptera l'islam pour règle de vie, ce jour-là nous en serons les soldats et le combustible de son feu qui embrasera l'ennemi. Jusqu'à ce que ce jour arrive – et nous demandons à Dieu que ce jour soit proche –, la position du Mouvement de la résistance islamique est celle du fils envers son père, du frère envers son frère, du proche envers son proche. (...)

Traduit et cité par Jean-François Legrain,
Les voix du soulèvement palestinien 1987-1988,
Le Caire, Cedej, 1991, p. 152-163,
et <http://www.gremmo.mom.fr/legrain/voix15.htm>

Il s'agit d'un des types de sujets les plus simples en histoire : l'événement. Pour autant, il faut bien définir ce qu'il est :

- **Avant la césure des Annales (post-Seconde Guerre)** : l'événement est le point crucial pour les historiens, l'Histoire serait une sorte de grande lignée reliée par les événements, qui y trouvent donc la place fondamentale. On réfléchissait alors de la manière suivante : l'événement est fondateur, il est donc forcément central dans la réflexion
- **Au moment des Annales** : l'école historique des Annales réfute l'événement, car elle refuse de réfléchir selon un temps « court » (Fernand Braudel), préférant le temps « moyen » ou « long ». L'événement est relégué au second rang, il n'est qu'un moment dans une histoire qui se veut structurelle.
- **Aujourd'hui** : l'événement revient sur le devant de la scène mais il est traité différemment, désormais il doit être marqueur ou révélateur de son temps. Il n'est plus le sujet central, il n'est qu'un aspect d'un siècle. Il n'a plus réellement de sens en tant que tel, il est désormais le synonyme d'une période plus longue que lui-même, que l'on appelle l'époque. Exemple : on parlera de la Grande guerre comme d'une époque et non plus comme un événement. Voir à ce propos le dernier ouvrage de D.KHALIFA, *Les noms d'époque*, Gallimard, 2020.

Il faut donc toujours veiller à :

- **Présenter l'événement** : le résumer, dans une partie tout au plus. Il ne s'agit pas de fabriquer votre devoir uniquement autour des faits et de les décrire sans analyser la période (ou l'époque).
- **Aller plus loin que l'événement** : ne pas aller plus loin dans le temps (ce serait anachronique), mais s'élever de celui-ci, avoir une vue d'ensemble (Michel Foucault). De ce fait, il faut montrer en quoi l'événement est un témoin de son temps.
-

Sujet travaillé en commun : La révolution iranienne, 1979 (commentaire de documents)

Doc 1 : Soldats de l'armée de la république islamique iranienne, Téhéran, révolution de 1979



Chapitre VIII : Le Guide et l'Assemblée des Experts

Article 107. Après le décès de l'éminente référence d'imitation², guide suprême de la révolution mondiale islamique et fondateur de la République islamique d'Iran, le grand ayatollah imam Khomeyni (que son noble secret soit sanctifié) qui a été reconnu et accepté comme *marja'* et Guide par une majorité absolue du peuple, la tâche de désigner le Guide incombera à des experts élus par le peuple. Les experts examineront entre eux tous les *fuqahâ'* possédant les qualifications requises dans les articles 5 et 109. S'ils en trouvent un particulièrement versé dans les règles islamiques, les sujets de *fiqh* ou les débats politiques et sociaux, ou possédant une popularité en général ou une prééminence particulière pour toute qualification mentionnée dans l'article 109, ils l'éliront comme Guide. Sinon, en l'absence d'une telle supériorité, ils éliront et déclareront l'un d'eux comme Guide. Le Guide élu par les experts assumera tous les pouvoirs de l'autorité (la *velâyat-e amr*) et les responsabilités qui en découlent. Le Guide est égal aux autres citoyens devant la loi.

Article 110. Les devoirs et attributions du Guide sont les suivants :

1. Tracer la ligne politique générale de la République islamique d'Iran après avoir consulté le Conseil de discernement de l'intérêt de la Nation.

2. Superviser la bonne exécution de la politique générale du régime.

3. Décréter des référendums nationaux.

4. Assurer le commandement suprême des forces armées.

5. Déclarer la guerre ou la paix, mobiliser les forces armées.

6. Nommer, démettre ou accepter la démission :

1) des juristes (*fuqahâ'*) du Conseil des gardiens

2) de l'autorité judiciaire suprême du pays

3) du directeur de la Radio-Télévision de la République islamique d'Iran

4) du chef d'état-major interarmées

5) du commandant en chef du corps des Gardiens de la Révolution islamique

6) des commandants suprêmes des forces armées et des forces de l'ordre.

10. Révoquer le président de la République, en juste considération des intérêts du pays, après un arrêt de la Cour de cassation le jugeant coupable d'avoir violé ses devoirs constitutionnels, ou après un vote de l'Assemblée consultative islamique attestant son incapacité sur la base de l'Article 89.

11. Amnistier ou réduire les peines des condamnés, dans les limites des normes islamiques, et sur proposition du chef du pouvoir judiciaire. Le Guide peut déléguer certains de ses pouvoirs et attributions à une autre personne. (...)

Traduction d'après la version en anglais,
sur le site <http://www.salamiran.org/IranInfo/State/Constitution/>
consulté le 1^{er} février 2011. Pour une traduction annotée,
suivie de commentaires en français, voir Michel Potocki, *La Constitution
de la République islamique d'Iran 1979-1989*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Fiche à préparer :

A l'aide de vos propres recherches, vous réaliserez une fiche biographique sur ces deux personnages :

- Hasan el-Banna
- Abdülhamid II

Pour réaliser une fiche bibliographique, vous pouvez la diviser en trois parties : le personnage et les étapes de sa vie (sans entrer dans les détails), son œuvre et ses actions, sa postérité et la manière dont il est perçu.

Puis une fiche vocabulaire sur les notions suivantes : *calife, sunna, sunnisme, chiisme, umma*.

Pour ce faire, utilisez un dictionnaire historique ou *l'Encyclopédie de l'Islam* (consultable en ligne, en créant un compte). Merci d'éviter Wikipedia...

Exemple à travailler : Le califat selon Abd al-Rahmân al-Kawakibi (1902)

L'émir dit ensuite : « Les propos du Sayyid de l'Euphrate relatifs à l'unité religieuse sous l'étendard du califat m'ont poussé à réfléchir aux fondations essentielles sur lesquelles elle doit être bâtie. » (...) Il sortit alors de sa poche un papier qu'il me lut. À la fin de notre rencontre, il en fit faire des copies :

« 1. Établissement à La Mecque d'un calife arabe originaire de la tribu de Quraysh et réunissant les conditions légales requises.

2. Le pouvoir politique du calife sera restreint à la région du Hedjaz et contrôlé par une assemblée consultative (*shûrâ*) proprement hedjazienne.

3. Le calife donnera pouvoir au président du Conseil consultatif (*shûrâ*) général musulman.

4. Le Conseil consultatif général sera composé d'une centaine de membres élus, représentant tous les sultanats et émirats musulmans. Ses compétences seront limitées aux questions de politique religieuse générale.

5. Le Conseil consultatif général se réunira chaque année pendant deux mois avant la saison du pèlerinage.

6. Le Conseil consultatif général siègera à La Mecque quand le pèlerinage tombera dans la saison d'hiver et à Taëf quand il tombera dans la saison d'été.

7. À l'ouverture de chaque session, le Conseil consultatif procédera à l'élection d'un vice-président qui sera ensuite nommé par le calife.

8. Les compétences du Conseil consultatif général seront fixées par une loi (*qânûn*) particulière qu'il établira lui-même et qui sera validée par l'ensemble des sultanats et émirats.

9. L'investiture (*bay'a*) du calife est liée à des conditions particulières en accord avec la Loi religieuse (*shar'*) de sorte que, s'il contrevient à l'une d'entre elles, il sera relevé de sa dignité. Il sera procédé tous les trois ans au renouvellement de l'investiture.

10. L'élection du calife incombera au Conseil consultatif général.

11. Le calife promulguera les décisions du Conseil consultatif et veillera à leur exécution.

12. Le calife n'interviendra en aucun cas dans les affaires politiques et administratives des sultanats et des émirats.

13. Le calife approuvera l'intronisation des sultans et émirs faite dans le respect de la Loi divine, en tenant compte de leurs anciens principes d'hérédité du pouvoir.

14. Le calife n'entretiendra aucune force militaire. Son nom sera mentionné dans la *khutba* [prône] avant ceux des sultans mais ne figurera pas sur les monnaies.

15. Le maintien de l'ordre en territoire hedjazien sera confié à une force militaire composée de deux à trois mille hommes. Ceux-ci viendront d'unités diverses fournies par tous les sultanats et les émirats.

16. Le commandement des unités hedjaziennes reviendra à un homme originaire d'un petit émirat.

17. Le commandant en chef sera sous l'autorité du Conseil consultatif pendant la durée de son affectation.

18. Le Conseil consultatif sera placé sous la protection des différentes unités.

En ce qui concerne les compétences du Conseil consultatif général, il convient de les borner à l'examen des principales questions religieuses qui ont une importance pour la politique de la Communauté (*Umma*) et conditionnent l'éthique (*akhlâq*) et l'activité de cette dernière. En voici des exemples : rouvrir la porte de l'*ijtihâd* en un travail de clarification de la *shari'a* et de la religion, et fermer la porte aux guerres, aux razzias et à l'asservissement qui se pratiquent selon les besoins du pouvoir temporel ; admettre qu'il peut être bon de se soumettre aux gouvernements justes, fussent-ils non musulmans, et de se plier à leurs directives quand il y a du profit à en tirer ; fermer la porte, à l'inverse, à l'exercice absolu de l'autorité même quand l'exemple en vient [du deuxième Calife] 'Umar ibn al-Khattâb – que Dieu soit satisfait de lui ; ouvrir la porte aux sciences et aux arts utiles, même s'il faut aller les chercher chez les mazdéens, et fermer la porte aux futilités qui ne sont que temps perdu etc. »

Et l'émir de poursuivre : « Avec une telle organisation, le problème du califat sera résolu et il sera alors facile de réaliser l'unité de l'islam sur une base d'assistance et d'aide mutuelles. »

Traduit de l'arabe par A.-L. Dupont d'après *Al-a'mâl al-kâmila li-l-Kawâkibî*, Bayrût, Markaz dirâsât al-wahda al-'arabiyya, silsilat al-Turâth al-qawmî, 1995, s. 397-399 (*Œuvres complètes de Kawâkibî*, Beyrouth, Centre d'études de l'unité arabe, collection « Patrimoine national », 1995, p. 397-399).

Questions :

- Présentez le document : auteur, destinataire, nature, contexte...
- Quelle politique d'Abdülhamid II est ici évoquée ?
- Montrez que l'auteur critique cette politique et expliquez ce qu'il propose.

Bonus facultatif : proposez un plan afin d'expliquer ce document.

Exposé : « Le Hajj, 1876-1991 »

Assez fréquent dans les commentaires de document en histoire, les textes ou images politiques, voire émanant spécifiquement du pouvoir doivent être traités légèrement différemment que le reste :

- **Définir leur forme** : il faut tout d'abord savoir ce qu'ils sont, et donc maîtriser un vocabulaire précis. En voici quelques exemples ici, qui ne sont pas forcément spécifiques à l'époque contemporaine mais que vous devez connaître : *capitulaire, ordonnance, décret, proposition, loi, tract, manifeste...*
- **Définir leur fonction** : certains ont vocation à obliger, d'autres à interdire, d'autres encore à informer. Il faut donc bien préciser dès l'introduction le ou les fonctions qu'ils ont afin de comprendre le texte. De même, attention : certains ont vocation à séduire ! Il faudra comprendre qu'il y a un point de vue précis et ne pas « tomber dans le piège ».
- **Définir l'acteur principal** : il faut bien montrer de qui émane le document. S'il s'agit d'un pouvoir local ou central, cela change en effet la teneur du commentaire. Si le document émane d'un pouvoir local, il est évident qu'il n'a qu'une valeur réduite (à la localité), contrairement à un document émanant d'un pouvoir central.
- **La conclusion** : ici plus qu'ailleurs, il faut bien montrer l'impact qu'a eu ce document, notamment en ce qui concerne l'ouverture. Vous devez montrer si ce document a été bien reçu, accepté et surtout appliqué.

Sujet commun : la profession de foi des Frères musulmans (1930)

1. Je crois que tout est sous l'ordre de Dieu ; que Muhammad est le sceau de toute la prophétie adressée à tous les hommes, que la Rétribution [éternelle] est une réalité, que le Coran est le Livre de Dieu, que l'Islam est une Loi complète pour diriger cette vie et l'autre. Et je promets de réciter [chaque jour] pour moi-même une section du Coran, de m'en tenir à la Tradition authentique, d'étudier la vie du Prophète et l'histoire des compagnons.

2. Je crois que l'action droite, la vertu, la connaissance, sont parmi les piliers de l'Islam. Et je promets d'agir droitement en accomplissant les pratiques du culte et en évitant les choses mauvaises : je me plairai aux bonnes mœurs, j'aurai en horreur les mauvaises, je répandrai autant que je peux les usages musulmans, je préférerai l'amour et l'attachement plutôt que la rivalité et la condamnation, je ne recourrai aux tribunaux que contraint et forcé, je renforcerai les rites et la langue de l'Islam et je travaillerai à répandre les sciences et les connaissances utiles dans toutes les classes de la nation.

3. Je crois que le musulman doit travailler, gagner sa vie, s'enrichir, et qu'une part de ses gains revient de droit au mendiant et au misérable, et je promets que je travaillerai pour gagner ma vie et assurer mon avenir, que j'acquitterai la *zakât* [aumône] sur mes biens en en gardant aussi une part volontaire pour faire la charité, que j'encouragerai tout projet économique utile et ferai progresser les produits de ma région, de mes coreligionnaires, de ma patrie, sans jamais pratiquer l'usure ou l'intérêt ni chercher le superflu au-delà de mes capacités.

4. Je crois que le musulman est responsable de sa famille, qu'il a le devoir de la conserver en bonne santé, dans la foi, dans les bonnes mœurs. Et je promets de faire mon possible en ce sens et d'insuffler les enseignements de l'Islam aux membres de ma famille. Je ne ferai pas entrer mes fils dans une école qui ne préserverait pas leurs croyances, leurs bonnes mœurs. Je lui supprimerai tous les journaux, livres, publications qui nient les enseignements de l'Islam, et pareillement les organisations, les groupes, les clubs de cette sorte.

5. Je crois que le musulman a le devoir de faire revivre l'Islam par la renaissance de ses différents peuples, par le retour de sa législation propre, et que la bannière de l'Islam doit couvrir le genre humain et que chaque musulman a pour mission d'éduquer le monde selon les principes de l'Islam. Et je promets de combattre pour accomplir cette mission tant que je vivrai et de sacrifier pour cela tout ce que je possède.

6. Je crois que tous les musulmans ne forment qu'une seule nation unie par la foi islamique et que l'Islam ordonne à ses fils de faire le bien à tous ; je m'engage à déployer mon effort pour renforcer le lien de fraternité entre tous les musulmans, et pour abolir l'indifférence et les divergences qui existent entre leurs communautés et leurs confréries.

7. Je crois que le secret du retard des musulmans réside dans leur éloignement de la religion, que la base de la réforme consistera à faire retour aux enseignements de l'Islam et à ses jugements, que ceci est possible, si les musulmans œuvrent dans ce sens, et que la doctrine des Frères musulmans réalise cet objectif. Je m'engage à m'en tenir fermement à ces principes, à rester loyal envers quiconque travaille pour eux, et à demeurer un soldat à leur service, voire à mourir pour eux.

Traduit et cité dans Olivier Carré et Gérard Michaud [Michel Seurat],
Les Frères musulmans (1928-1982), Paris, Archives Gallimard/Julliard, 1983,
p. 25-26.

Proposez une introduction puis un plan détaillé.

Exemples à travailler :

A l'aide de l'article d'Anne-Laure DUPONT, *Nadha, la renaissance arabe*, « Manière de voir » n°106, août 2009 [en ligne], (voir : <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/106/DUPONT/17685>) et de vos recherches, vous expliquerez ce qu'est la *Nadha* :

- Définissez-la
- Présentez sa temporalité et les territoires qu'elle touche
- Montrez par des exemples concrets les réformes qu'elle propose et induit
- Trouvez quelques auteurs concrets et exemples de créations liés à la *Nadha*

Fiche à réaliser :

A l'aide de vos recherches et de la méthode pour réaliser des fiches biographiques (voir séance 8), vous proposerez une fiche biographique du personnage suivant : Jurji Zaydan

Exposé : « Ecoles et politiques éducatives au XXe siècle au Moyen-Orient »

Point de compétence n°8 : les exemples, les transitions et la conclusion

Dans votre copie vous aurez besoin d'exemples comme nous l'avions vu dans le point de compétence n°5. Ceux-ci doivent être utilisés à bon escient :

- **Précis** : les exemples doivent être datés, localisés, et ne peuvent être jetés n'importe comment dans une copie. Ecrire : « Aisha al-Taymuriyya est un exemple de *nadhawi* » n'est donc pas correct et ne peut être pris en compte.
- **Suivre un argument** : et jamais l'inverse ! Un argument ne peut d'ailleurs jamais être un exemple.
- **Varié** : essayez au plus possible de varier vos exemples, que ce soit selon les aires géographiques étudiées ou les périodes, les thématiques, les personnages etc

Les transitions sont à utiliser entre vos grandes parties afin de faciliter la lecture :

- **Utiles pour vous** : elles permettent de ne pas vous perdre dans le sujet en résumant brièvement la partie précédente et ce faisant lorsque vous en serez à votre conclusion vous n'aurez qu'à relire ce que vous aviez écrit en transition
- **Utiles pour les correcteurs** : on peut plus facilement suivre votre cheminement
- **Formation** : il suffit simplement de résumer en une phrase votre partie, puis avec une seconde phrase de présenter votre partie suivante

Enfin votre travail doit se terminer avec une conclusion, importante car c'est la dernière chose que l'on lit de votre devoir. Il faut donc faire bonne impression :

- **Une réponse à votre problématique** : la première partie de votre conclusion doit absolument répondre à votre problématique, sans quoi ce n'est pas un devoir d'histoire.
- **Une ouverture** : la 2^e partie de votre conclusion doit proposer une ouverture, c'est-à-dire montrer ce que pourrait être la situation que vous avez décrite dans votre devoir quelques années plus tard, ou un bref saut dans le temps.

- **Pour un commentaire de document** : la conclusion doit être garnie d'une phrase ou deux sur la portée du texte (fut-il célèbre et reconnu, fut-il suivi etc)

Attention : ne négligez pas la conclusion mais n'en faites pas 3 pages et ne posez pas de questions dedans.

Sujet en commun : L'occidentalisation des usages à Beyrouth dans les années 1870

Au bout d'un peu plus d'un an de travail à l'auberge, ma mère craignit que, la situation se prolongeant, mon avenir n'en souffrît. Elle détestait les auberges. Depuis que mon père m'avait demandé de venir l'aider, elle insistait auprès de lui pour que ce ne fût que provisoire, et il lui en faisait la promesse. Quand une année se fut écoulée, elle le pressa de me sortir de l'auberge et de me renvoyer à l'école. « Ses études sont désormais terminées, répondit-il. Il n'a pas besoin de plus, à moins que tu ne veuilles en faire un écrivain ou un professeur. Et puis trop d'instruction le transformerait en un *dandy* occidentalisé qui ne mange qu'avec un couteau et une fourchette. Peut-être même irait-il jusqu'à porter le costume européen ! » Il faut dire que ce dernier était rare à l'époque. Seuls le portaient en Syrie ceux qui occupaient des emplois importants, dans les consulats par exemple. Quant au couteau et à la fourchette, on les rangeait encore parmi les usages réservés à quelques élégants se piquant d'occidentalisation. Mon père ne disait pas cela par aversion pour la civilisation (*al-madaniyya*) mais parce qu'il avait à cœur de conserver les habitudes orientales et qu'il détestait l'artifice et ce qui affectait une apparence d'occidentalisation. Ma mère acquiesça à cette réponse mais n'en souhaitait pas moins que je change de métier. « Place-le ailleurs, insista-t-elle. Son activité actuelle ne me convient pas du tout. Il y a l'odeur du gras, et cet enfermement de jour comme de nuit, sans fête ni dimanche. » Mon père se rangea à ses objections. Après réflexion, ils décidèrent de me faire apprendre la cordonnerie selon les techniques occidentales, ce qui était une nouveauté à Beyrouth. Ce qui orienta leur choix, c'est que Jirjis al-Shuwayri et son frère Nakhleh (...) exerçaient cet art avec succès. Il leur avait permis d'ouvrir un magasin de peaux. Ils avaient aussi acquis une terre et fait construire une maison. (...)

Durant cette période, soit après la secousse (*haraka*) de l'année 1860¹, la population de Beyrouth vit apparaître une troisième catégorie [entre la masse et l'élite] diplômée des établissements tenus par les missions religieuses chrétiennes, en particulier américaines, anglaises et allemandes. Les missions affluèrent à Beyrouth à la suite de l'occupation française, conséquence de l'épisode de 1860. Elles fondèrent

1. *Haraka* (pl. *harakât*) est le terme traditionnel au Liban pour désigner, de façon euphémique, chaque épisode de troubles confessionnels entre 1840 et 1860.

des écoles pour diffuser la science et la culture (*al-'ilm wa l-adab*) sur le modèle de la civilisation moderne (*al-tamaddun al-hadîth*) en Europe. Le résultat fut l'émergence d'une catégorie de jeunes filles accomplies, sorties de l'école anglaise de Mrs. Mott, et de jeunes gens diplômés du Collège syrien [le Syrian Protestant College], des collèges jésuites, du Collège patriarcal [grec-catholique] etc. Cette troisième catégorie joua un rôle décisif dans la transformation des pratiques sociales (*al-âdâb al-ijtimâ'iyya*). C'est ainsi que les usages en société (*âdâb al-mu'âshara*) à Beyrouth, notamment les règles de politesse (*al-ta'addub*) prévalant dans la conversation ou la manière de s'asseoir, finirent par ressembler aux usages des Européens (*âdâb al-Ifranj*).

Cette catégorie s'élargit progressivement. Au début, la masse des Beyrouthins la jugea efféminée et débauchée, ne voyant en elle qu'innovation blâmable (*bid'a*). C'est surtout quand les élèves se mirent à porter le costume européen qu'ils rencontrèrent un grand mépris. Moi-même je méprisais les jeunes gens et les jeunes filles des écoles parce qu'ils n'étaient ni querelleurs ni batailleurs ni portés sur la boisson. Je ne gardai pas longtemps cette opinion, cependant, parce que je ne me sentais pas capable de côtoyer les fiers-à-bras (*ahl al-futuwwa*) et que je ne me connaissais pas de camarades susceptibles de me dégoûter de ces mouvements (d'occidentalisation). Je fus bientôt dans les dispositions nécessaires pour apprécier la compagnie d'un ami éduqué (*sadiq adib*) qui transforma mon avenir de manière décisive [Khalil Shawul, employé d'un magasin d'horlogerie]. (...)

Dans ma première période à l'auberge, j'étais convaincu que ceux qui portaient des pantalons (*bantalûnât*) étaient intellectuellement supérieurs et qu'ils avaient des connaissances plus vastes et des jugements plus sûrs que ceux qui portaient des *sirwâl*², parce que la plupart d'entre eux étaient instruits. Quand mes yeux se furent ouverts et que mes lectures m'eurent donné des rudiments de science, cette conviction s'atténua quelque peu. Je cessai de m'étonner de l'accord entre ceux qui portaient le *sirwâl* et le *qunbâz* et ceux qui portaient le pantalon et le chapeau. (...)

Parmi les savants qui fréquentaient l'auberge, se trouvait le cheikh Ibrâhîm al-Yâzîjî [très célèbre homme de lettres et journaliste né en 1847 et mort en 1906]. Toujours vêtu du *sirwâl* arabe et du tarbouche maghrébin, il se distinguait par le raffinement de sa toilette et le soin de sa mise. Il était extrêmement réputé pour son savoir et avait de nombreux disciples.

Jurjî Zaydân, *Mudhakkirât (Mémoires)*, édités par Salâh al-Dîn al-Munajjid, Beyrouth, Dâr al-kitâb al-jadîd, 1968, p. 18, 27-28, 38, 41 ; traduit de l'arabe par A.-L. Dupont.

2. *Sirwâl* (seroual) : sorte de culotte très ample allant jusqu'à la cheville et resserrée en bas ; le *qunbâz*, mentionné plus bas, est une chemise ouverte retenue à la taille par une ceinture. Le tarbouche, ou fez – du nom de la ville marocaine –, est un bonnet de feutre rouge, garni au sommet d'une houppe généralement de couleur bleue. C'était traditionnellement l'un des éléments composant le turban. Au cours du XIX^e siècle, sous l'impulsion des réformes ottomanes, on se mit à le porter seul. Il devint le couvre-chef des soldats, des fonctionnaires et des citadins. Il était l'élément oriental du costume occidentalisé, un symbole de modernisation et de défense identitaire.

Fiche à réaliser : vous ficherez l'article de R. ILBERT (ci-joint). Pour cela, n'oubliez pas que pour ficher un article, il faut :

- Restituer l'essentiel d'une lecture donc elle n'est pas un simple résumé : il faut retrouver les idées majeures, avoir quelques exemples précis et des citations
- Notez les informations générales afin de pouvoir citer l'article dans vos devoirs (titre, auteur, année, thème...)
- Synthétisez l'article : votre fiche ne doit pas excéder 3 pages. N'hésitez pas à reprendre le même plan que l'auteur mais vous pouvez très bien éviter les phrases et préférer les schémas, les listes etc.
- Terminez par une précision personnelle : comment utiliser cette fiche ? dans quelle partie du cours elle s'inscrit ou ce qu'elle peut compléter ?

Exemple à travailler : Téhéran vue par un habitant de Boukhara (1906)

Téhéran

Téhéran est, depuis le tout début de la période qadjare, la capitale du royaume d'Iran. Il est vrai qu'elle paraît tout à fait digne et en droit de remplir cette fonction. Son nom originel est Rey et, du point de vue de la géographie, elle appartient à l'Iraq¹. Sans pareille par sa prospérité, elle est l'une des capitales les plus riantes de l'Asie. Elle possède en effet plus de trois cent mille habitants, sans compter de nombreux voyageurs étrangers, marchands et techniciens.

Les saisons y sont bien marquées, avec un printemps et un automne fort agréables. La terre y est très fertile et elle se prête à toutes sortes de cultures. L'eau y est extrêmement abondante et les fruits de son sol, d'une grande diversité, sont tout à fait délicieux. Il ne lui manque, en tout cas, aucun produit.

Les rues et avenues de la ville sont larges et pavées, de sorte que les calèches s'y déplacent avec une grande facilité. Allées marchandes et bazars sont bien disposés et distribués. On peut également admirer, à Téhéran, un grand nombre de parcs et d'édifices à l'euro péenne, de belles perspectives ainsi que des jardins, grands et petits, plantés d'arbres et de parterres de fleurs, dont la plupart sont tout à fait ravissants. Téhéran possède l'éclairage électrique, le gaz et le téléphone. On peut y voir en outre un grand nombre de nobles résidences, de grands et florissants caravansérails, de magasins de type moderne et de magnifiques palais, construits, pour la plupart, à une date assez récente et dans le style occidental.

On trouve encore, dans la ville, de grandes et belles places découvertes, d'agréables promenades et de magnifiques salles de spectacle. Le champ de Mars, la place de la Citadelle et son artillerie sont des lieux particulièrement bien aménagés. Les ministères, les administrations, les ambassades étrangères ont édifié, à leur propre usage, de majestueux édifices entourés de parcs de toute beauté. Dans les rues, calèches et fiacres circulent sans arrêt, de même que les *omnibus hippomobiles*² sur les avenues principales. Et récemment, sont apparues les automobiles. On peut encore admirer un grand nombre de très belles mosquées du vendredi, de *madrassa* magnifiquement construites et de hammams en marbre d'une impeccable propreté.

L'enseignement moderne en Iran

À Téhéran, fonctionnent également des écoles primaires modernes, des écoles secondaires, une école normale, une école polytechnique, une école de sciences politiques, une école militaire et une autre de médecine, toutes organisées sur le modèle de l'Occident. Leurs enseignants sont d'ailleurs des Occidentaux ou des personnes qui sont allées parfaire leurs études à l'étranger. Chaque année, l'on s'efforce d'augmenter le nombre de ces institutions, tandis que des ouvrages scientifiques occidentaux sont traduits en persan. En même temps, on enseigne, entre autres, la langue française.

De sorte que les élèves apprennent, à l'école primaire, à lire et à écrire en persan, ainsi que la littérature didactique, un peu d'arithmétique et d'histoire, avant de se familiariser avec la grammaire arabe et la géographie à l'école secondaire. Ils vont ensuite poursuivre des études de médecine, de mathématiques, de droit ou de géométrie à l'école polytechnique, à l'école militaire et ainsi de suite.

Le droit et la jurisprudence islamiques, le commentaire du Coran et le hadith sont enseignés, eux, dans les anciennes *madrassa*, par des oulémas et des religieux. Les étudiants qui atteignent le niveau de l'exégèse du Coran doivent ensuite aller séjourner, pendant au moins vingt ans, à Nadjaf et Kerbelâ, pour y étudier auprès de *mujtahid* agréés par l'ensemble de la communauté, de même que ceux qui se destinent à l'imamat et au statut de guide spirituel. (...)

L'astronomie et la théologie sont, elles aussi, bien enseignées à Téhéran. Quant à l'anatomie et à la chimie, elles ont chacune leur école moderne. Les professeurs d'astronomie et de chimie sont des Européens. On a en outre ouvert des écoles étrangères payantes – une allemande, une russe et une anglaise – et il y a aussi beaucoup d'écoles féminines. Un institut d'agronomie vient d'être créé ; il faisait naguère partie intégrante de l'école polytechnique, mais l'on n'y donnait que très peu de cours.

On trouve par ailleurs, à Téhéran, des hôpitaux de type occidental, des instituts d'anatomie, ainsi que des sociétés pour la préservation de la santé. Médecins accomplis et chirurgiens habiles n'y sont pas rares et l'on trouve de nombreux praticiens, européens ou iraniens, diplômés des facultés occidentales. Car du point de vue des sciences, Téhéran progresse d'année en année : en dépit des troubles et de la grève générale, la ville, loin de sombrer dans la tourmente, a encore augmenté ses atouts.

Mîrzâ Sirâdj ad-Dîn Hakîm, *Souvenirs de voyage pour les gens de Boukhara*, traduit du persan (Asie centrale), présenté et annoté par Stéphane Dudoignon, Arles, Actes Sud/Sinbad, 1999, p. 306-308 (texte original rédigé pendant l'hiver 1910-1911 et publié à Tachkent en 1912).

1. « L'Iraq persan » (*'Irâq-i 'adjam*), correspondant à l'ancienne Mésie, par opposition à « l'Iraq arabe » (*'Irâq-i 'arab*), correspondant à la Babylonie et la Chaldée de l'Antiquité.

2. En russe dans le texte original.

Vous proposerez une introduction, un plan détaillé et une (surtout) une conclusion permettant d'expliquer ce document. Réutilisez les différents points de compétence.

Exposé : Alexandrie et le modèle européen, XIX-XXe siècles

| |
|---|
| Point de compétence n°9 : Appréhender les sujets en « être » |
|---|

Les sujets en « verbe », tels que « Vivre à ... au ... siècle », ou encore « être musulman chiite en Irak au XXe siècle », voire « boire et manger au Moyen-Orient »...

Pour les sujets en être, il est important de bien travailler sur la dénomination du mot « être ». Il faut ensuite parvenir à rester dans le sujet, c'est-à-dire se cantonner aux individus et non pas uniquement à leur fonction ou à ce qu'ils représentent. Ainsi, « être un musulman chiite en Irak » n'est pas « le chiisme en Irak » !

- **Donner du relief au mot être** : il a plusieurs définitions. Être c'est devenir (être formé, avoir des origines, appartenir à un groupe...), avoir un impact (être représenté, se représenter), agir (faire, se comporter comme, exister, réaliser) et enfin servir à (former un modèle, une légende, une image...). Tous ces éléments doivent apparaître !
- **Ne pas être monolithique** : le groupe social à étudier est rarement un bloc unifié et homogène, il faut dès l'introduction le définir et ainsi présenter toutes ses facettes.
- **Essayer d'avoir les trois idées suivantes** : une partie sur les personnes qui composent le groupe social en question et peut être leur évolution quantitative, une partie sur leur fonction dans la société et enfin une partie sur leur rôle social. Attention, il n'est pas toujours possible de faire 3 parties suivant ces 3 idées !

Les sujets sur les groupes sociaux doivent impérativement traiter ces derniers : ne sortez pas de l'étude de l'individu. Ici plus qu'ailleurs, la **définition du terme** est cruciale sans quoi vous partirez dans un hors sujet répréhensible.

Sujet travaillé en commun : « Être habitant des villes au Moyen-Orient, 1876-1991 »

Deux fiches à réaliser :

- Ficher l'article d'H. LAURENS, « La révolution de l'or noir » (déposé sur Celene)
- A l'aide de vos recherches et de vos connaissances, vous formerez la fiche de l'événement suivant : la guerre du Golfe, 1990-1991

Exposé : Commentaire de documents, « Le pétrole, une arme politique pour l'indépendance »

Doc 1 :

**Nicolas Sarkis, *Le Pétrole à l'heure arabe*,
Paris, Stock, 1975, pp. 46 sqq.**
Cité dans Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen
et Chantal Verdeil, *op. cit.*

Sur le plan pétrolier, la guerre d'octobre a donné un bon coup d'accélérateur au mouvement de liquidation des anciennes concessions pétrolières dans les pays arabes.

Le 16 octobre 1973, les ministres du Pétrole des six pays du Golfe membres de l'OPEP, réunis au Koweït, décidaient, pour la première fois dans l'histoire de leurs pays, que les prix du pétrole seraient désormais fixés unilatéralement par les pays exportateurs, et non plus par les compagnies concessionnaires, en même temps qu'ils décrétaient une augmentation générale de 70 % des prix postés. Le lendemain 17 octobre, les ministres arabes du Pétrole décidaient pour la première fois également, à l'issue d'une réunion tenue à Koweït, l'utilisation du pétrole comme une arme politique dans le conflit israélo-palestinien.

Ces deux décisions, pendant que les batailles faisaient encore rage dans le Sinaï et sur le plateau du Golan, n'ont pas fini de secouer de fond en comble le dispositif juridico-économico-politique minutieusement mis en place pendant près d'un demi-siècle par les sociétés pétrolières internationales pour dominer le marché pétrolier, du puits à la pompe à essence. Depuis, le mouvement d'émancipation pétrolière, amorcé en 1970-1972 par les nationalisations algérienne, libyenne et irakienne, est allé en s'accéléralant : nouvelle augmentation unilatérale de 111,49 % des prix postés le 23 décembre 1973 ;

nationalisation de ce qui restait des intérêts américains et hollandais en Irak ; augmentation de la participation gouvernementale de 25 à 60 % dans les pays arabes du Golfe et ouverture des négociations en vue d'une prise de contrôle à 100 % sur les sociétés étrangères. Il faut ajouter la remise en cause du rôle des grandes compagnies dans le commerce pétrolier international et l'extension des rapports directs entre les pays producteurs et les pays consommateurs, dont notamment l'Europe occidentale et le Japon. Une autre conséquence non moins importante de la guerre d'octobre a été le fait d'avoir définitivement dissipé le traumatisme créé dans les pays producteurs par l'échec de la nationalisation iranienne de 1951, et balayé le complexe de la peur qui paralysait jusque-là la plupart des gouvernements de ces pays.

[...] Les bouleversements qui ont affecté les structures traditionnelles de l'industrie pétrolière revêtent deux nouvelles dimensions d'une portée internationale.

La première concerne les divergences des intérêts et des politiques entre les États-Unis et les autres pays industrialisés importateurs de pétrole. [...] Sur le plan pétrolier, les retrouvailles américano-arabes, patronnées du côté arabe par le roi Fayçal et le président Sadate, ont permis aux sociétés américaines de consolider leurs positions dans le monde arabe, notamment en Arabie saoudite, et d'imposer un coup de frein aux nationalisations et à la mise en œuvre d'une politique pétrolière arabe unifiée et indépendante. [...]

Arme de pression ou de dissuasion en temps de guerre, le pétrole peut et doit également être une arme de persuasion d'une valeur inestimable en temps de paix. [...] Il ne s'agit ni de pression, ni, comme on le dit parfois, de « chantage ». C'est uniquement une question d'intérêts pour toutes les parties concernées. Les Arabes ont une richesse qui s'appelle le pétrole. C'est la principale richesse pour certains d'entre eux, et la seule pour d'autres. Ils ont besoin de la vendre à ceux qui l'utilisent. C'est pour eux une monnaie d'échange qu'ils peuvent utiliser dans leurs rapports avec les autres nations, pour acheter des biens de consommation, pour s'industrialiser, pour se faire des amis et pour améliorer le niveau de vie des peuples de la région. [...]

Doc 2 :

Ihsân al-Jabrî, « La question du pétrole », *La Nation arabe*, n° 9, novembre 1930, pp. 13 sqq.

Cité dans Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes, XIX^e-XXI^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2011.

« Rappelons que c'est nous, et nul autre, qui sommes les maîtres de ces trésors. »
(Le roi Fayçal)

C'est ainsi que s'est exprimée Sa Majesté le roi de l'Irak dans le discours du trône qu'Elle a prononcé le 1^{er} novembre [1930] au Parlement irakien.

Nous ne croyons pas qu'il se soit, depuis bien longtemps, prononcé une phrase aussi significative, aussi vraie et qui doit produire un effet aussi profond dans le cœur des Arabes. Ceux-ci doivent retenir précisément ces paroles. Elles contribuent à remonter la force morale et matérielle dont la nation ressent le besoin, pour pouvoir faire valoir ses droits

sacrés, et ne pas permettre que ses intérêts soient méconnus dans cette lutte acharnée qui se livre autour de cette ressource précieuse.

Il est extrêmement triste de constater que les intérêts de la nation arabe, qui est propriétaire de ces trésors, ne soient pas pris en considération, par suite de l'égoïsme exagéré des puissances coloniales. Ces puissances se croient en droit de se partager, avec un exclusivisme déconcertant, les biens d'autrui, sans aucun scrupule et sans autre justification légitime que le droit de la force : la poudre et le canon. [...]

Le traité Sykes-Picot fut la base du partage du butin à San Remo. Après la répartition des territoires, on a passé au partage du pétrole, la plus grande richesse de ces pays. On s'est distribué, en loyaux héritiers, les lots de cette ressource précieuse. On a eu le scrupule d'accorder une participation de 20 % à l'Irak, qui est l'unique héritier légal. Le traité de Lausanne, tout en confirmant la politique de la porte ouverte, a confirmé les droits des habitants, qui sont les principaux « intéressés » légitimes.

Mais en 1925, au mois de mars, [...] l'Irak fut menacé de perdre Mossoul s'il ne cédait pas sa part à la Near East Development Company, c'est-à-dire aux États-Unis d'Amérique. Ainsi le profit de l'Irak, qui est le pays producteur et le maître du territoire, se limitera au bénéfice des perceptions fiscales qui sont déjà fixées, en ce qui concerne l'Iraq Petroleum Company, à un shilling par tonne.

L'Irak est privé ainsi de sa participation à ses propres richesses, tandis qu'un simple particulier arménien, M. Gulbenkian, conserve sa part intacte.

Peut-on aller plus loin dans le mépris du droit ? [...]

Point de compétence n°10 : Croiser des documents multiples

Au cours de votre licence d'Histoire, l'exercice du commentaire de documents doit être maîtrisé. Les points de compétence précédents nous ont permis de l'aborder. Lorsque vous serez en Master, le document deviendra un objet crucial : source si vous choisissez le Master Recherches, épreuve lors des concours de l'enseignement (CAPES et Agrégation, tant à l'oral qu'à l'écrit).

Lors de l'épreuve écrite au CAPES, mais aussi à l'Agrégation interne, vous devrez répondre à une question sur documents multiples. La difficulté de ce type d'exercice réside dans le fait qu'il y ait énormément de documents (de 5 à 10), tous différents les uns des autres. Il faut donc :

- Trouver les points clefs entre les documents
- Voir si ceux-ci se répondent ou au contraire peuvent s'opposer
- Proposer un plan permettant d'inclure chacun des documents, de manière équitable

L'épreuve est difficile car vous devez comprendre immédiatement tous les documents et surtout **les utiliser entièrement**. La réussite de cette épreuve dépendra de votre capacité à ne laisser de côté aucun des documents, mais également votre capacité à pouvoir utiliser un document dans plusieurs étapes de votre réflexion.

Petits conseils (les ultimes !) :

- Dans l'introduction, ne présentez pas chaque document un par un. Cela serait chronophage et particulièrement lassant pour le correcteur (dont vous devez prendre soin, lui qui peut corriger à 2h du matin après 18 copies absolument nulles).
- A la place, préférez les réunir en thématiques et les évoquer brièvement
- Le sujet doit déjà vous induire un plan en tête, utilisez ensuite les documents pour voir si ceux-ci peuvent y entrer. Si cela n'est pas possible, le plan est forcément trop bancal.

Sujet travaillé en commun : Commentaire de documents multiples, « Le pétrole au Moyen-Orient »

NB : vous utiliserez, en plus des documents suivants, les deux documents utilisés pour l'exposé, que l'on numérotera « doc 1 et doc 2 ».

Doc 3 : Contrat de cession consenti à William K. d'Arcy, 29 mai 1901

Entre le gouvernement de S.M. impériale le shah de Perse d'une part, et William Knox d'Arcy, indépendant, résident à Londres, n° 42, Grosvenor Square (appelé le concessionnaire) d'autre part,

Par les présentes ont été convenus et décidés :

Art. 1 – Le gouvernement de S.M. impériale le shah garantit au concessionnaire, par les présentes, un privilège spécial et exclusif de rechercher, obtenir, exploiter, développer, rendre convenable pour le commerce, enlever et vendre le pétrole de gaz naturel, l'asphalte, l'ozokérite à travers toute l'étendue de l'Empire persan, pour une durée de soixante années à compter des présentes.

Art. 2 – Ce privilège comprendra le droit exclusif de poser les pipelines nécessaires des gisements où peuvent être trouvés un ou plusieurs des produits, jusqu'au golfe Persique, ainsi que les nécessaires branchements de distribution. Il comprendra également le droit de construire et de maintenir tous les puits, réservoirs, stations et services de pompage, services d'accumulation, de distribution, usines et autres ateliers et installations qui peuvent être jugés nécessaires.

[...] Art. 9 – Le gouvernement impérial persan autorise le concessionnaire à fonder une ou plusieurs compagnies pour exploiter la concession. [...]

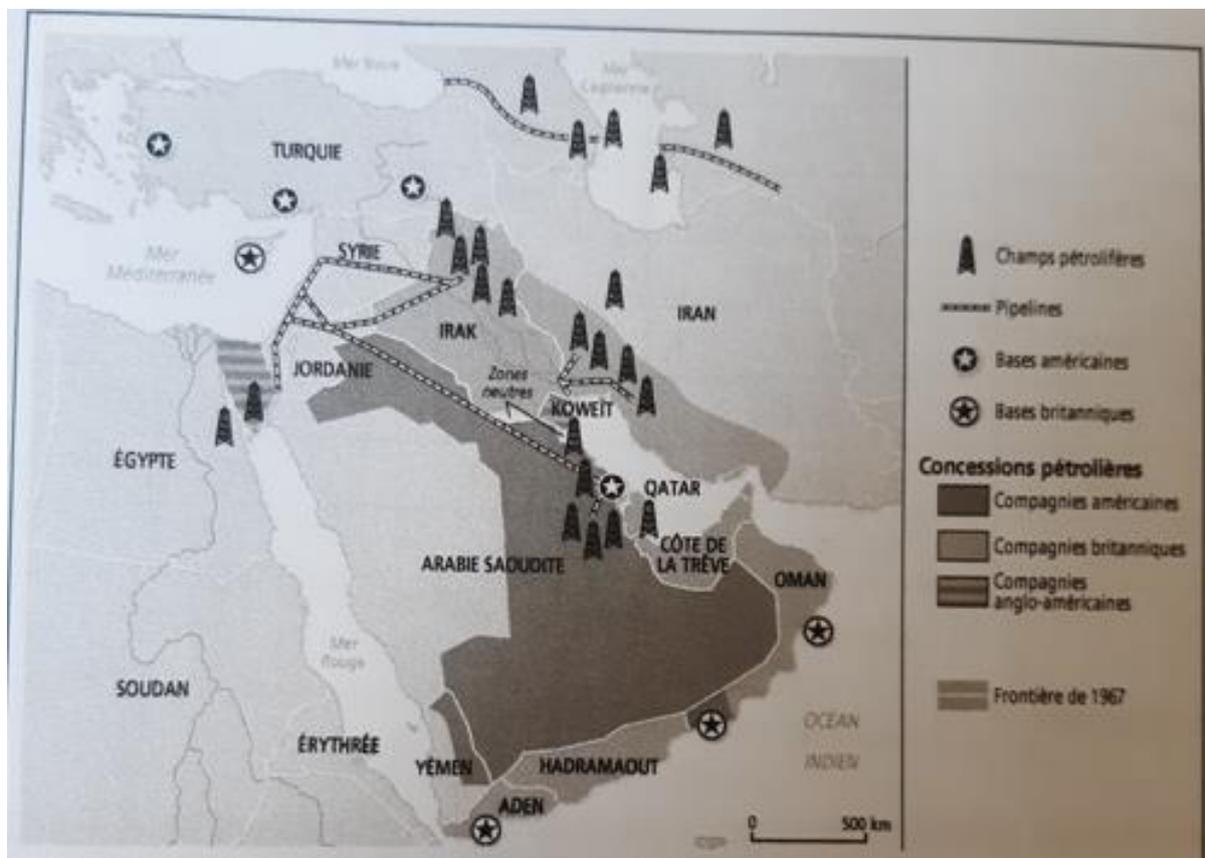
Art. 10 – Il sera stipulé dans le contrat entre le concessionnaire, d'une part, et la compagnie, d'autre part, que celui-ci doit, dans un délai d'un mois à dater de la formation de la première compagnie d'exploitation, payer au gouvernement impérial persan, la somme de 20 000 livres comptant, et une somme supplémentaire de 20 000 livres en règlement de parts de la première compagnie fondée en vertu de l'article précédent. Elle paiera aussi au gouvernement annuellement une somme égale à 16 % des bénéfices annuels nets de toutes compagnies qui seraient créées en vertu de cet article.

[...] Art. 12 – Les ouvriers employés au service de la compagnie seront sujets de S.M. impériale le shah, excepté les techniciens, directeurs, ingénieurs, foreurs et contremaîtres.

[...] Art. 14 – Le gouvernement impérial s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'exécution de l'objet de la concession [...] et pour protéger les représentants, agents et employés de la compagnie.

[...] Art. 15 – À l'expiration du terme de la présente concession, tous les matériels, édifices et matériaux maintenant utilisés par la compagnie pour l'exploitation de son industrie deviendront la propriété dudit gouvernement, et la compagnie n'aura droit à aucune indemnité à ce propos.

Doc 4 : Le pétrole du Moyen-Orient sous influence étrangère, 1967 (source : *Tribune de Genève*, 29/07/1967)



Doc 5 :

Document 5a

Les revenus pétroliers de l'Arabie saoudite (en dollars),
cité dans Vincent Cloarec et Henry Laurens,
Le Moyen-Orient au xx^e siècle, Paris, Armand Colin, 2014.

| | | | |
|------|------------|------|-------------|
| 1939 | 166 890 | 1948 | 31 860 000 |
| 1941 | 1 523 649 | 1949 | 66 000 000 |
| 1942 | 1 070 550 | 1950 | 112 000 000 |
| 1943 | 1 107 302 | 1951 | 155 000 000 |
| 1944 | 1 832 000 | 1952 | 212 000 000 |
| 1945 | 4 820 000 | 1953 | 166 000 000 |
| 1946 | 13 500 000 | 1954 | 260 000 000 |
| 1947 | 20 380 000 | | |

Document 5b

Les revenus pétroliers des États arabes du Golfe (en millions de dollars),
cité dans Florian Louis, *Incertain Orient*,
Le Moyen-Orient de 1876 à 1980, Paris, PUF, 2016.

| | Arabie saoudite | Bahreïn | Émirats arabes unis | Koweït | Qatar |
|------|-----------------|---------|---------------------|--------|-------|
| 1970 | 2 418 | 209 | 523 | 1 582 | 231 |
| 1975 | 29 493 | 1 042 | 6 806 | 8 593 | 1 754 |
| 1977 | 43 308 | 1 523 | 9 258 | 9 981 | 2 055 |
| 1980 | 198 175 | 3 207 | 19 390 | 18 935 | 5 372 |

Source : R. Owen et S. Patnick, *A History of Middle East Economies in the Twentieth Century*,
Cambridge, Harvard University Press, 1998.

SEANCE 12 : LA FAMILLE (et réactivation de compétences)

Exposé : « Nazira Zayn al-din : *Pour ou contre le voile ?*, 1928 »

Sujet travaillé en commun : Dissertation, « L'unité arabe, 1916-1967 »

(réactivation de toutes les compétences travaillées afin de former une dissertation complète)